



[WWW.FIERASCEPTRE.CA](http://WWW.FIERASCEPTRE.CA)

# Rapport annuel 2010



**FIERASCEPTRE**



The main body of the page is a large, empty white space, indicating that the content has not been rendered or is missing.

## Table des matières

Faits saillants	4
Un message du président du conseil	5
Fiera Sceptre en bref	8
Rapport de gestion	10
Rapport des vérificateurs	36
Rapport des dirigeants aux actionnaires	36
États financiers consolidés	37
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	42
Conseil d'administration	64
Renseignements sur la société	65
Contactez-nous	66



This page is intentionally left blank.

## Le pouvoir de penser : rendement optimal innovation intelligente



*Fiera Sceptre est une société avant-gardiste axée sur l'offre de solutions de placement polyvalentes, personnalisées et concurrentielles à une clientèle diversifiée d'investisseurs.*

*Notre réputation repose sur une gestion de portefeuilles de qualité supérieure, des stratégies de placement novatrices et une capacité à constamment surpasser les attentes de nos clients.*



# Faits saillants

## Faits saillants d'exploitation

- Fiera Capital inc. et Sceptre Investment Counsel Limited ont conclu, le 1<sup>er</sup> septembre 2010, un plan d'arrangement en vertu duquel Fiera Sceptre inc. a été créée, constituant ainsi l'une des plus importantes sociétés indépendantes de gestion de placements à capital ouvert au Canada.
- Le regroupement des deux firmes se poursuit comme prévu, et les équipes de placement, les équipes de distribution, ainsi que les infrastructures de technologies de l'information, sont maintenant opérationnelles.
- Les actions de Fiera Sceptre sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « FSZ ».

## Faits saillants des portefeuilles au 31 décembre 2010

Résultats constamment supérieurs à ceux de l'indice de référence pour les stratégies à revenu fixe.

- L'approche Revenu fixe – la gestion active a ajouté de la valeur par rapport à l'indice de référence au cours de huit des dix dernières années, ce qui s'est traduit par un rendement annualisé de premier quartile sur 10 ans.
- L'approche Revenu fixe – la gestion tactique s'est classée dans le premier quartile pour des périodes annualisées de 1 à 10 ans.

Excellents résultats pour les Actions canadiennes.

- La stratégie Actions canadiennes « Core » a surpassé l'indice de référence au cours de neuf des dix dernières années.
- La stratégie Actions canadiennes Croissance a fortement surpassé son indice de référence pendant quatre années consécutives.

Prestation exceptionnelle pour l'équipe d'Actions étrangères.

- L'approche Actions internationales a produit des résultats de premier décile depuis son lancement.
- L'approche Actions américaines a offert des résultats de premier quartile depuis son lancement.

Innovation et leadership continus pour les stratégies alternatives.

- Le Fonds Fiera Marché neutre nord-américain s'est classé de façon constante parmi les 15 meilleurs fonds d'actions marché neutre (Equity Market Neutral funds) de l'univers BarclayHedge.
- Le Fonds Long/Short Equity a surpassé les attentes avec un rendement de plus de 25 % depuis son lancement.

## Faits saillants financiers

	Exercice terminé le 30 septembre 2010	Exercice terminé le 30 septembre 2009	Croissance
	Millions \$	Millions \$	
Actif sous gestion	30 755	21 377	43,9 %
Revenus	41,4	35,4	16,5 %
BAIIA	7,8	6,9	12,8 %
Bénéfice net	3,5	3,2	9,6 %

# Un message du président du conseil, chef de la direction et chef des placements

L'exercice financier 2010 a été une année productive qui a comporté de grands défis. Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, Fiera Capital a fusionné avec Sceptre Investment Counsel pour créer Fiera Sceptre inc. Cet événement, porteur de changement, a donné naissance à la cinquième plus importante société de gestion de placements indépendante au Canada. La transaction nous a propulsés vers notre objectif de devenir un chef de file canadien en gestion de placements, reconnu pour sa gestion de portefeuilles de qualité supérieure, ses solutions de placement novatrices et sa capacité à surpasser les attentes de ses clients.

## Une solide plateforme de croissance

*Cette transaction avantage tant nos clients que nos actionnaires.*

Notre capacité à offrir des services et à procurer un rendement aux clients des deux sociétés s'est accrue considérablement grâce à une offre de produits élargie et un bassin de talents que nous avons réuni en une seule et même équipe. Ensemble, nous offrons à nos clients une feuille de route faisant état d'une solide performance dans la gestion d'un vaste éventail de placements dans les actions, les titres à revenu fixe, l'allocation stratégique et tactique des actifs, et une variété croissante de produits alternatifs. La solide réputation de Sceptre dans le domaine des actions, et l'expertise établie de Fiera dans les titres à revenu fixe et les placements alternatifs, résultent en une offre attrayante pour les clients actuels et potentiels des deux sociétés. Nous avons l'intention de tirer pleinement avantage de ces forces regroupées sous une marque puissante : Fiera Sceptre.

La fusion a créé une société de grande taille fortement capitalisée qui constitue une plateforme de croissance solide. Avec l'intégration des deux sociétés qui, comme prévu, progresse rapidement, notre gestion des placements, l'ampleur de nos services et notre capacité opérationnelle se sont considérablement améliorées. Grâce à la fusion, *nous sommes par ailleurs très bien placés pour offrir de nouveaux produits et services novateurs à nos clients existants, tout en disposant d'une capacité accrue de distribution à la fois dans les marchés actuels et nouveaux.*

D'un point de vue financier, le bien-fondé de la transaction est également sans conteste. Nous n'avons aucune dette. Nos flux de revenus sont maintenant plus variés, et donc moins volatils. Les occasions de ventes croisées nous donnent la possibilité de réaliser de fortes synergies sur le plan des revenus. Du côté des coûts, la fusion a créé d'importants effets synergiques, et d'autres possibilités s'offrent à nous pour mettre à profit nos coûts fixes. Avec le temps, l'entité regroupée offrira de véritables possibilités de croissance des bénéfices et des dividendes.

## Résultats financiers et d'exploitation de 2010

Aux fins comptables, Fiera Capital est réputée être l'acheteur dans le cadre du regroupement des activités. Par conséquent, les rapports financiers actuels et futurs s'appuieront sur les données historiques de Fiera Capital jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010 inclusivement, et sur les résultats regroupés pour les périodes subséquentes à la fusion du 1<sup>er</sup> septembre. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, les résultats financiers portent sur les résultats de 11 mois d'activités de Fiera Capital et sur ceux d'un mois de l'entité regroupée. Les données comparées de l'exercice 2009 sont issues des résultats de Fiera Capital pour l'année précédente, à l'exclusion des résultats financiers de Sceptre.

L'entité regroupée conservera les trimestres et fins d'exercice de Fiera Capital. Ainsi, le cycle de divulgation de l'information trimestrielle de Fiera Sceptre se produira en décembre, mars et juin, pour une fin d'exercice le 30 septembre.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, l'actif sous gestion total a augmenté de 9,4 milliards \$. La hausse provient principalement de la fusion et d'une majoration de la valeur sur les marchés en cours d'exercice. Le bénéfice net de Fiera Sceptre a été de 3,5 millions \$ pour l'exercice 2010, en hausse de 9,6 % sur celui de l'année précédente. L'augmentation du bénéfice net découle surtout d'honoraires de gestion de base plus élevés en raison d'un actif sous gestion plus important, de revenus accrus venant de la coentreprise Fiera Axiom et de revenus d'un mois provenant de la fusion avec Sceptre, le tout compensé en partie par un accroissement des frais de vente et d'administration et une diminution des honoraires des gestionnaires externes.

Plusieurs initiatives ont été lancées ou ont donné de bons résultats au cours de l'année 2010. Notre investissement dans Fiera Axiom (Groupe spécialisé en investissement d'infrastructure) a commencé à porter fruit au cours de l'an dernier. La coentreprise est parvenue à compléter avec succès un premier appel public de 175 millions \$ qui a permis de réaliser trois investissements majeurs durant l'année : deux projets routiers dans l'Ouest canadien et un partenariat public-privé au Québec. Concurrément et tel que prévu, nous avons réduit graduellement notre participation dans les capitaux propres de Fiera Axiom afin que l'équipe de direction de celle-ci puisse plus facilement acquérir des capitaux.

En 2008, nous nous sommes engagés à mettre sur pied une équipe interne s'intéressant spécifiquement aux titres mondiaux. Ces efforts ont commencé à donner de bons résultats en 2010. Au 31 décembre 2010, nous avons un actif sous gestion de près de 1 milliard \$, géré à l'interne par une équipe qui procure déjà des résultats de premier décile à nos clients.

Nous avons également connu une forte progression dans la croissance de notre actif sous gestion et dans nos capacités de distribution au sein de notre groupe Solutions aux investisseurs qui dessert le marché de détail. Nous comptons maintenant plus de 200 conseillers financiers d'un bout à l'autre du Canada, qui incluent nos produits alternatifs dans les portefeuilles de leurs clients, et avons atteint le seuil des 100 millions \$ en actif sous gestion.

Nous avons également investi dans le développement de notre famille de fonds de couverture par l'introduction de deux nouvelles stratégies, soit un fonds Long/Short Equity et un fonds à rendement absolu obligataire.

Du point de vue financier et opérationnel, l'exercice 2010 a été couronné de succès et ces résultats ne constituent qu'un point de départ pour la société regroupée.



## Priorités et perspectives pour 2011

Comme indiqué précédemment, Fiera Sceptre se démarque par une performance de premier plan dans de nombreux segments clés du marché, dont ceux des titres à revenu fixe, des stratégies alternatives et des actions. Notre réputation croît également rapidement du côté des solutions de placement traditionnelles et alternatives. Nous entendons continuer à miser sur ces forces au cours de la prochaine année.

En 2011, nous allons concentrer nos efforts sur plusieurs axes de croissance. Dans un premier temps, les États-Unis constituent une occasion d'expansion potentielle en ce qui nous concerne. Les produits alternatifs, les stratégies mondiales et les placements en infrastructure y sont en forte demande. Il est probable que nos premières initiatives aux États-Unis débiteront durant l'année en cours.

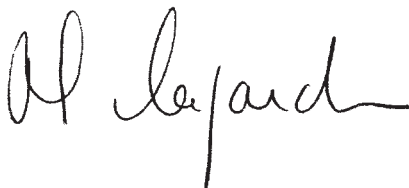
Deuxièmement, nous allons poursuivre nos initiatives novatrices avec le lancement de nouveaux produits en 2011. Au nombre de ces produits potentiels, mentionnons un fonds d'obligation en infrastructures et un fonds immobilier. Nous allons aussi continuer à investir dans des fonds alternatifs à gestionnaires multiples.

Troisièmement, nous allons demeurer vigilants en matière d'acquisitions stratégiques et complémentaires. Ces acquisitions, le cas échéant, viendront renforcer notre position dans les segments des marchés à créneaux, les gammes de produits actuelles ou nos capacités de distribution.

Au nom des membres de l'équipe de la haute direction, je tiens à remercier tous les employés pour leur ténacité au travail et pour avoir maintenu le cap pendant cette année de changements. Nous avons retenu les meilleurs éléments de chaque firme et les avons intégrés pour en faire une seule équipe. Au cœur de chaque équipe de Fiera Sceptre, il y a des gens brillants qui réussissent et qui comprennent l'importance du pouvoir de penser. Tous œuvrent et innovent ensemble en vue d'atteindre des résultats optimaux pour nos clients. Nos équipes de gestion de placements et nos groupes opérationnels ont prouvé au cours des derniers mois qu'ils peuvent offrir de solides résultats dans un contexte de changement. Là encore, il ne s'agit que d'un début pour nous tous chez Fiera Sceptre.

En raison de la fusion, nos deux conseils d'administration ont été regroupés en un seul. L'année a été exigeante et les membres du conseil, actuels et passés, ont joué un rôle important dans les succès de la société au cours de l'année. J'aimerais les remercier tous pour leur travail acharné et leurs sages conseils. C'est une année exaltante et pleine de défis qui nous attend en 2011.

Bien sincèrement,

A handwritten signature in black ink, reading "J-G Desjardins". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

**Jean-Guy Desjardins**

Président du conseil, chef de la direction et chef des placements

# Fiera Sceptre en bref

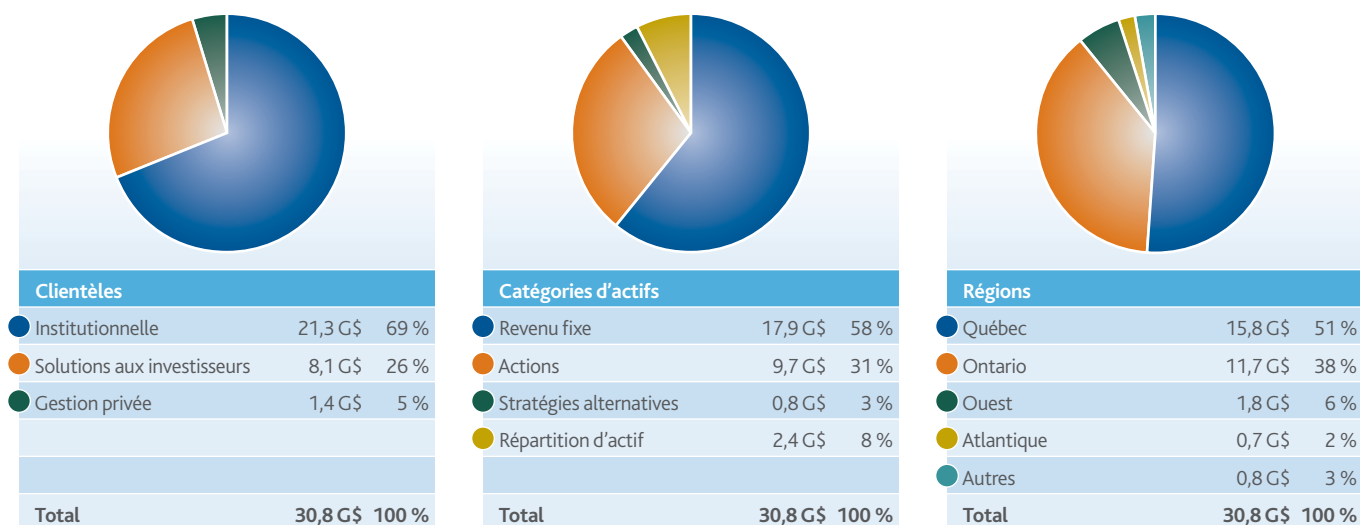
*Avec 30,8 milliards \$ d'actif sous gestion, Fiera Sceptre est une société de gestion de placements indépendante, de haute qualité et fortement capitalisée, qui offre une gamme complète de services.*

L'innovation intelligente est ce qui distingue Fiera Sceptre de ses pairs : nous innovons pour mieux gérer le risque. Au cœur de nos rendements de qualité supérieure s'allient des solutions de placement intégrées, diversifiées par catégories d'actifs, stratégies et gestion du risque.

Nous croyons qu'un rendement supérieur et constant ne peut être atteint que par le biais d'une gestion du risque rigoureuse et disciplinée. À cette fin, nous effectuons une recherche indépendante de pointe et avons recours à des stratégies de placement extrêmement diversifiées.

Et nous allons encore plus loin : nous innovons et développons de nouveaux produits afin de mieux gérer le risque actuel et futur associé aux portefeuilles de nos clients.

## Distribution de l'actif par clientèles, catégories d'actifs et régions : au 30 septembre 2010



## Le savoir est essentiel à la gestion du risque

*Fiera Sceptre est une société de placements axée sur la recherche. Nous croyons que les rendements des placements de nos clients découlent des connaissances que nous acquérons grâce à la recherche indépendante de fine pointe que nous effectuons. Pour nous, le savoir est capital. Il s'agit également d'un préalable à une gestion efficace du risque.*

La recherche indépendante est à même de générer le savoir incontesté qui nous permet de dégager les rendements supérieurs auxquels nos clients aspirent. La recherche est au cœur même de notre approche du placement et constitue la base de tous nos processus de gestion.

Comme il est impossible de gérer des risques inconnus, le savoir est également essentiel à la gestion du risque. La gestion du risque est l'un des piliers de la culture du placement de Fiera Sceptre. Nous ne cherchons pas à maximiser les rendements coûte que coûte — notre objectif est d'abord et avant tout d'obtenir un rendement optimal en fonction d'un degré de risque donné. Notre approche consiste à équilibrer les analyses quantitatives et qualitatives de la gestion du risque et à constamment soumettre les portefeuilles de nos clients à ces analyses.

Nous avons élaboré une variété de stratégies de placement alternatives caractérisées par une diversification des sources de rendement et une corrélation minimalisée par rapport aux fluctuations du marché.

## Nous mettons l'accent sur nos clients

Nos équipes de placement et de service à la clientèle possèdent une vaste expérience et expertise en gestion des actions et des titres à revenu fixe, en répartition d'actif, en solutions de placement alternatives et en ingénierie financière. Ces compétences sont mises à profit afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de placement diversifiées adaptées aux besoins et objectifs uniques de nos trois principaux groupes de clients : Gestion institutionnelle, Solutions aux investisseurs et Gestion privée.

Nous sommes résolument axés sur nos clients.

**Fiera Sceptre Gestion institutionnelle** exécute des mandats spécialisés et équilibrés pour une clientèle institutionnelle diversifiée. Nous offrons une gamme complète de stratégies et de produits de placement traditionnels et non traditionnels. Nos équipes de placement spécialisées ont l'expertise et l'étendue des connaissances dans toutes les catégories d'actifs pour obtenir un rendement optimal, quelles que soient les particularités des politiques, des objectifs et des contraintes préétablies de placement de nos clients. Nous accompagnons nos clients tout au long du processus de placement et veillons à ce qu'ils bénéficient de solutions de placement véritablement personnalisées. En date du 30 septembre 2010, l'équipe de Gestion institutionnelle s'occupait d'un actif sous gestion d'une valeur de plus de 21 milliards \$.

**Fiera Sceptre Solutions aux investisseurs** offre des fonds traditionnels et alternatifs conçus pour aider les investisseurs privés à atteindre leurs objectifs financiers. Forte d'un actif sous gestion de 8,1 milliards \$, notre équipe travaille étroitement avec des conseillers en placement, des planificateurs financiers et des partenaires de distribution au détail d'un bout à l'autre du Canada, afin d'offrir des solutions novatrices qui permettent aux investisseurs de tirer parti des conditions changeantes des marchés, tout en contrôlant le risque auquel ils s'exposent. L'équipe Solutions aux investisseurs offre des produits de fonds communs de placement traditionnels à tous les investisseurs, ainsi que des solutions de placement plus spécialisées aux investisseurs accrédités.

**Fiera Sceptre Gestion privée** se spécialise dans l'offre de toute une gamme de services de gestion des placements qui répondent aux besoins particuliers des familles, des successions, des fondations, des fiducies, des fonds de dotation et des personnes fortunées. Notre philosophie de placement met l'accent sur les rendements absolus et la préservation du capital au moyen d'une approche disciplinée du placement qui optimise le recours aux stratégies traditionnelles et non traditionnelles. Notre processus de placement englobe l'analyse des placements actuels et des conditions particulières des clients, l'élaboration de politiques de placement personnalisées et la mise en œuvre de décisions tactiques de répartition de l'actif. L'équipe de Gestion privée gère un actif de 1,4 milliard \$ au bénéfice de ses clients.

Exploitant des bureaux à Montréal, Toronto, Vancouver et Waterloo, Fiera Sceptre emploie plus de 150 personnes, dont 60 sont des spécialistes en placements chevronnés qui desservent une clientèle variée composée d'investisseurs institutionnels, de fonds communs de placement, d'organismes caritatifs, de conseillers financiers et d'investisseurs privés.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 8 décembre 2010, présente une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de Fiera Sceptre inc. (« la Société », « Fiera Sceptre » ou « nous ») pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010. Ce rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes complémentaires au 30 septembre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date.

Les états financiers consolidés annuels de Fiera Sceptre comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales, Fiera Sceptre Funds Inc. (« FSFI »), Sceptre Fund Management Inc (« SFMI »), une société détenue à 100 %, et Fiera Axium Infrastructure inc. (« Axium »). Fiera Capital détenait une participation de 50 % dans Axium jusqu'au 8 avril 2009, date à laquelle la participation de Fiera Capital a été réduite à 41,18 % et classée comme une coentreprise. En conséquence, les résultats financiers après le 8 avril 2009 ont été comptabilisés au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle. En mars 2010, la participation de Fiera Capital dans Axium a été réduite à 35,35 %. Fiera Sceptre continue de classer sa participation dans Axium comme une coentreprise et comptabilise cette participation au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les montants présentés sont libellés en dollars canadiens et ils ont été déterminés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont basés sur la meilleure information dont dispose la direction et sur son jugement.

## Déclarations prospectives

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont

indépendants de sa volonté. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et envers les sociétés membres de notre groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; le risque opérationnel et le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de Fiera Sceptre ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que Fiera Sceptre reçoit; la capacité de Fiera Sceptre à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Société se sert pour présenter sa situation financière et ses résultats d'exploitation, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de Fiera Sceptre soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les déclarations prospectives.

## Événement important

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, Fiera Sceptre inc. a annoncé la mise à exécution du plan d'arrangement annoncé précédemment (l'« Arrangement »), en vertu duquel les activités de Sceptre Investment Counsel Limited (« Sceptre ») et de Fiera Capital inc. (« Fiera Capital ») ont été regroupées afin de former un important gestionnaire de portefeuille indépendant coté en Bourse.

Le regroupement des deux sociétés a eu plusieurs incidences sur la présentation de l'information et la comptabilisation.

Aux fins de la comptabilisation, Fiera Capital était considérée comme l'acquéreur dans le cadre du regroupement de Fiera Capital et de Sceptre. Ainsi, l'information financière actuelle et future sera fondée

sur les données historiques de Fiera Capital jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010 inclusivement et sur les résultats de la société fusionnée après la date de clôture. Par conséquent, les résultats au 30 septembre 2010 se composent des résultats de Fiera Capital pour une période de 11 mois et des résultats de l'entité regroupée pour une période de un mois. Les chiffres comparatifs de 2009 sont tirés des résultats de Fiera Capital, l'acquéreur, et non de Sceptre.

Fiera Sceptre conservera les mêmes dates de clôture des trimestres et des exercices de Fiera Capital pour l'entité regroupée. Les périodes de préparation de rapports trimestriels se termineront à la fin des mois de décembre, de mars et de juin et l'exercice se terminera le 30 septembre.

Le dernier rapport trimestriel de Sceptre a été préparé au 31 août 2010 et présenté le 6 octobre 2010.

## Vue d'ensemble de la société

Fiera Sceptre est une société de gestion de placements indépendante de plein exercice offrant des produits multiples et des services-conseils et services connexes. Fiera Sceptre offre aux investisseurs institutionnels, aux clients de patrimoine privé et aux investisseurs individuels diverses solutions de placements par l'application de stratégies de placement diversifiées. En plus de gérer les comptes de ses clients sur une base individuelle (les « Comptes gérés »), Fiera Sceptre a recours à plus de 40 Fonds en gestion commune pour gérer les classes d'actifs spécialisés et pour combiner les actifs des plus petits clients afin d'assurer l'efficacité des placements (les « Fonds en gestion commune »). Afin de fournir aux investisseurs individuels un accès à ses services de gestion des placements, Fiera Sceptre est également le promoteur d'une famille de neuf Fonds communs de placement, collectivement les « Fonds communs de placement de Sceptre » (les « Fonds de Sceptre » et, collectivement avec les Fonds en gestion commune, les « Fonds »). Au 1<sup>er</sup> septembre 2010, Fiera Sceptre était le gestionnaire de chaque Fonds.

Les parts des Fonds de Sceptre sont distribuées par l'entremise de Fiera Sceptre Funds Inc. (« FSFI »), la filiale

en propriété exclusive de Fiera Sceptre. FSFI est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels et elle est inscrite dans la catégorie des courtiers en épargne collective en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Il y a environ 19 000 porteurs de parts des Fonds de Sceptre.

Fiera Sceptre est inscrite dans les catégories des courtiers indépendants et des gestionnaires de portefeuille dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada, ainsi que dans la catégorie des conseillers en placements auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. La Société est aussi inscrite dans la catégorie des gestionnaires de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. Par ailleurs, étant donné que Fiera Sceptre gère des portefeuilles d'instruments dérivés, elle est inscrite dans la catégorie des gestionnaires d'opérations sur marchandises en vertu de la Loi sur la vente à terme sur marchandises de l'Ontario, ainsi que dans la catégorie des gestionnaires de portefeuille en dérivés en vertu de la Loi sur les instruments dérivés du Québec.

Le modèle de gestion de Fiera Sceptre se base avant tout sur la prestation à ses clients de services de gestion des placements axés sur l'excellence. Mis à part ses porteurs de parts de fonds communs de placement, la Société gère environ 993 comptes destinés principalement à des clients de patrimoine privé, à des investisseurs institutionnels et à des clients individuels. L'effectif de Fiera Sceptre compte environ 150 employés.

La plupart des produits d'exploitation de Fiera Sceptre proviennent des honoraires de gestion de base tirés de la gestion de ses Fonds et de ses Comptes gérés, ainsi que des honoraires liés au rendement. Les produits d'exploitation qui proviennent des honoraires de gestion de base sont calculés en fonction des actifs sous gestion. Les honoraires liés au rendement sont calculés pour chaque Fonds et chaque Compte géré applicable et représentent un pourcentage de l'excédent du rendement du Fonds ou du Compte géré sur celui de l'indice de référence pertinent. Au 30 septembre 2010, moins de 1,5 % des actifs sous gestion de Fiera avaient donné lieu à des honoraires liés au rendement, ce qui assure des revenus stables.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

## Faits saillants du trimestre et de l'exercice terminés le 30 septembre 2010

L'exercice et le trimestre terminés le 30 septembre 2010 se sont caractérisés par la fusion de Fiera Capital et de Sceptre Investment Counsel avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Bien que les résultats de l'exercice et du trimestre tiennent uniquement compte des produits d'exploitation pour une période de un mois, la prise en compte des actifs sous gestion de Sceptre totalisant environ 7,0 milliards de dollars et des produits d'exploitation mensuels connexes de 2,3 millions de dollars a eu une incidence favorable sur les résultats et sur la performance globale de la Société.

Les faits saillants du trimestre terminé en septembre 2010 sont les suivants :

- Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, le total des actifs sous gestion a augmenté de 8,1 milliards de dollars, ou 35,7 %, pour s'établir à 30,8 milliards de dollars, comparativement à 22,7 milliards de dollars au 30 juin 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des actifs sous gestion de 7,0 milliards de dollars de Sceptre, ainsi qu'à une appréciation de 1,1 milliard de dollars sur le marché. Au cours de la période correspondante terminée le 30 septembre 2009, les actifs avaient augmenté de 13,2 % pour s'établir à 21,4 milliards de dollars, par rapport à 18,9 milliards de dollars au 30 juin 2009.
- Les produits d'exploitation se sont établis à 11,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, en hausse de 3,0 millions de dollars, ou 35,7 %, par rapport à 8,4 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle en grande partie de la prise en compte des actifs sous gestion, qui représentaient 0,7 million de dollars, et de l'ajout des actifs de Sceptre, lequel a donné lieu à une hausse de 2,3 millions de dollars des produits d'exploitation au cours du mois terminé le 30 septembre 2010.
- Les frais d'exploitation se sont élevés à 10,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, en hausse de 2,9 millions de dollars par rapport à 7,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation comprend les charges de Sceptre pour la période de un mois terminée le 30 septembre 2010 (1,0 million de dollars), les charges de la coentreprise Axiom (0,1 million de dollars) et la hausse de la rémunération et des honoraires professionnels (1,7 million de dollars). Les honoraires des gestionnaires externes ont augmenté de 0,1 million de dollars au cours de la même période.
- Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, la Société a comptabilisé un gain de 91 400 \$, ou moins de 1 cent par action (de base et après dilution). Des frais de restructuration et d'inscription en Bourse s'élevant à 560 000 \$ (déduction faite des impôts de 218 000 \$) ont eu une incidence de 0,026 \$ l'action sur le bénéfice. Compte non tenu de ces frais, le bénéfice de la période se serait élevé à 651 400 \$, ou 0,032 \$ l'action. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, la Société avait comptabilisé un bénéfice de 0,5 million de dollars, ou 0,038 \$ l'action (de base et après dilution).

Les faits saillants de l'exercice terminé en septembre 2010 sont les suivants :

- Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, le total des actifs sous gestion a augmenté de 9,4 milliards de dollars (43,9 %) pour s'établir à 30,8 milliards de dollars, comparativement à 21,4 milliards de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009. L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des actifs sous gestion de 7,0 milliards de dollars de Sceptre, ainsi qu'à l'appréciation de 2,0 milliards de dollars sur le marché et à des flux de trésorerie nets positifs de 0,4 million de dollars.



- Les produits d'exploitation se sont établis à 41,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, en hausse de 17 %, ou 6,0 millions de dollars, par rapport à 35,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de l'accroissement des actifs sous gestion, qui a donné lieu à une hausse des honoraires de gestion de base de 6,0 millions de dollars, au regroupement avec Sceptre, qui a occasionné une hausse de 2,3 millions de dollars des produits d'exploitation, et aux produits d'exploitation de 2,2 millions de dollars d'Axiom. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution de 4,5 millions de dollars des honoraires liés au rendement.
- Les frais d'exploitation se sont élevés à 33,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, en hausse de 5,2 millions de dollars par rapport à des frais d'exploitation de 28,5 millions de dollars en 2009. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation globale des frais de vente, généraux et d'administration découlant du regroupement avec Sceptre (1,0 million de dollars), de la hausse de la charge de rémunération liée à la coentreprise Axiom (1,6 million de dollars) et de la hausse globale de la rémunération et des honoraires professionnels (2,7 millions de dollars). Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la baisse des honoraires des gestionnaires externes (0,1 million de dollars).

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, la Société a comptabilisé un bénéfice de 3,5 millions de dollars, ou 0,22 \$ l'action (de base et après dilution). Des frais de restructuration et d'inscription en Bourse s'élevant à 560 000 \$ (déduction faite des impôts de 218 000 \$) ont eu une incidence de 0,026 \$ l'action sur le bénéfice net. Compte non tenu de ces frais, le bénéfice net de la période se serait élevé à 4,1 millions de dollars, ou 0,025 \$ l'action. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, la Société avait comptabilisé un bénéfice de 3,2 millions de dollars, ou 0,23 \$ par action (de base et après dilution).

### **Perspectives**

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010, un client a avisé la Société de son intention de rapatrier à l'interne un mandat de répartition tactique des actifs représentant des actifs de 2,3 milliards de dollars et des produits d'exploitation annuels correspondants d'environ 325 000 \$, ce qui représente environ 0,5 % des produits d'exploitation de base. La gestion des autres actifs de ce client important est toujours effectuée par la Société.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

## Sommaire des résultats trimestriels et annuels

Tableau 1 – État des résultats

	Au 30 sept. 2010		au 30 sept. 2009	
<b>ACTIFS SOUS GESTION (en millions de dollars)</b>	<b>30 755</b>		21 377	
<b>DONNÉES TIRÉES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS (en milliers de dollars)</b>				
	Trimestre terminé le 30 sept. 2010	Trimestre terminé le 30 sept. 2009	Exercice terminé le 30 sept. 2010	Exercice terminé le 30 sept. 2009
Produits d'exploitation				
Honoraires de gestion de base	11 389	7 865	39 556	29 046
Honoraires liés au rendement	35	552	1 851	6 391
	11 425	8 417	41 408	35 438
Frais de vente, généraux et d'administratifs	9 660	6 862	32 557	27 311
Gestionnaires externes	475	324	1 096	1 226
Frais d'exploitation	10 135	7 186	33 653	28 537
BAIIA <sup>1</sup>	1 290	1 231	7 754	6 900
Amortissement des immobilisations	159	150	577	604
Amortissement des actifs incorporels	443	67	1 373	281
Autres charges	800	290	783	1 398
Impôts futurs	(203)	197	1 529	1 431
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>91</b>	<b>527</b>	<b>3 493</b>	<b>3 186</b>
Résultat de base par action	0,006	0,038	0,2199	0,227
Résultat dilué par action	0,006	0,038	0,2199	0,227
<b>PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES AJUSTÉES</b>				
BAIIA	1 290	1 231	7 754	6 900
Honoraires liés au rendement	35	552	1 851	6 391
Charges découlant des honoraires liés au rendement	1	(165)	475	1 503
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	1 256	514	6 379	2 012

① Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les PCGR » à la page 29.



**Tableau 2 – Principales données tirées du bilan**

(en milliers de dollars)	(vérifié) 30 septembre 2010	(vérifié) 30 septembre 2009
	\$	\$
Encaisse, encaisse réservée et placements	8 430	7 352
Débiteurs	15 897	8 297
Autres actifs à court terme	551	2 860
Écart d'acquisition et actifs incorporels	138 700	38 629
Autres actifs à long terme	3 275	2 385
<b>Total de l'actif</b>	<b>166 853</b>	<b>59 523</b>
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	–	4 031
Autres passifs à court terme	17 351	11 412
Autres passifs à long terme	11 606	5 717
Capitaux propres	137 896	38 363
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>166 853</b>	<b>59 523</b>

## Résultats d'exploitation et rendement global

**Tableau 3 – Actifs sous gestion**

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 sept. 2010	Trimestre terminé le 30 sept. 2009
	\$	\$
Actifs sous gestion, au début	22 660	18 866
Flux de trésorerie nets	(23)	1 635
Appréciation	1 105	876
Acquisition de sceptre	7 013	–
<b>Actifs sous gestion, à la fin<sup>1</sup></b>	<b>30 755</b>	<b>21 377</b>

(en millions de dollars)	Exercice terminé le 30 sept. 2010	Exercice terminé le 30 sept. 2009
	\$	\$
Actifs sous gestion, au début	21 377	18 439
Flux de trésorerie nets	378	1 833
Appréciation	1 987	1 105
Acquisition de sceptre	7 013	–
<b>Actifs sous gestion, à la fin<sup>1</sup></b>	<b>30 755</b>	<b>21 377</b>

<sup>1</sup> Incluant un montant de 2,3 milliards de dollars lié à la répartition tactique des actifs

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

## Actifs sous gestion

Au cours du dernier trimestre, le total des actifs sous gestion a augmenté de 8,1 milliards de dollars, ou 35,7 %, pour s'établir à 30,8 milliards de dollars. L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des actifs sous gestion de 7,0 milliards de dollars de Sceptre. Compte non tenu des actifs de Sceptre, les nouveaux actifs d'une valeur de 147,5 millions de dollars et la plus-value de 1,1 milliard de dollars ont été contrebalancés par des pertes et des rachats de 170 millions de dollars, ce qui a donné lieu à des nouveaux actifs nets de 1,1 milliard de dollars. Le secteur Gestion institutionnelle a fourni un apport positif, sous forme de nouveaux actifs nets de 740,6 millions de dollars. Les actifs nets positifs tirés des investisseurs individuels se sont traduits par des actifs sous gestion supplémentaires de 392 millions de dollars, et les flux de trésorerie nets positifs de 45,0 millions de dollars tirés du secteur Gestion de patrimoine privé ont contribué à l'augmentation des actifs sous gestion entre le 30 juin 2010 et septembre 2010.

Le total des actifs sous gestion s'est accru de 9,4 milliards de dollars, ou 43,9 %, pour s'établir à 30,8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des actifs sous gestion de 7,0 milliards de dollars de Sceptre. Compte non tenu des actifs de Sceptre, les nouveaux actifs d'une valeur de 650 millions de dollars et la plus-value de 2,0 millions de dollars ont été contrebalancés par des pertes et des rachats de 272 millions de dollars, ce qui a donné lieu à des nouveaux actifs nets de 2,4 milliards de dollars. Le secteur Gestion institutionnelle a fourni un apport positif, sous forme d'une plus-value de 1,6 milliard de dollars. Les flux de trésorerie nets positifs tirés des investisseurs individuels, conjugués à une plus-value, se sont traduits par des actifs sous gestion supplémentaires de 690,9 millions de dollars, et le secteur Gestion de patrimoine privé a fourni un apport combiné sous forme de flux de trésorerie nets positifs et d'une plus-value de 78,7 millions de dollars, qui se sont traduits par une hausse des actifs sous gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010.

## Produits d'exploitation

Les honoraires de gestion sont basés sur les actifs sous gestion, et les produits d'exploitation de chaque unité fonctionnelle découlent principalement de la valeur de clôture moyenne des actifs sous gestion à la fin de chaque mois ou trimestre civil. L'analyse des produits d'exploitation présentée ci-après concerne la moyenne des actifs de chaque unité fonctionnelle.

Les produits d'exploitation pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 se sont établis à 11,4 millions de dollars, en hausse de 35,7 %, ou 3,0 millions de dollars, comparativement à 8,4 millions de dollars à la période correspondante de 2009. La hausse découle principalement de l'accroissement des actifs sous gestion et de la prise en compte des actifs de Sceptre, qui ont donné lieu à une hausse de 0,7 million de dollars et de 2,3 millions de dollars des produits d'exploitation, respectivement, pour la période de un mois terminée le 30 septembre 2010.

Outre l'incidence favorable du regroupement avec Sceptre sur les produits d'exploitation, les produits d'exploitation tirés du secteur Gestion institutionnelle se sont accrus de 0,8 million de dollars, ou 18,3 %, pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 (5,2 millions de dollars), par rapport à 4,4 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, résultat qui tient à l'augmentation du nombre d'actifs sous gestion, laquelle a donné lieu à une hausse des produits d'exploitation.

Les produits d'exploitation tirés du secteur Gestion de patrimoine privé se sont accrus de 0,17 million de dollars, ou 11,9 %, en raison de l'accroissement des actifs sous gestion, pour s'établir à 1,5 million de dollars pour le trimestre terminé en septembre 2010, comparativement à 1,4 million de dollars pour la période correspondante de 2009.

Les produits d'exploitation de la coentreprise Axiom, laquelle est détenue à 35,35 %, se sont chiffrés à 0,2 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, par rapport à des produits d'exploitation de néant à la période correspondante de l'exercice précédent.

Ces augmentations globales des produits d'exploitation ont été neutralisées par la diminution des honoraires liés au rendement de 0,5 million de dollars, lesquels sont passés de 0,6 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 à 0,1 million de dollars pour la période correspondante de 2010.

Les produits d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 se sont établis à 41,4 millions de dollars (35,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009), en hausse de 17 %, ou 6,0 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation des actifs sous gestion, qui a donné lieu à une hausse de 6,0 millions de dollars des honoraires de gestion de base, à l'ajout de Sceptre, qui représente des produits d'exploitation supplémentaires de 2,3 millions de dollars, et aux produits d'exploitation d'Axiom de 2,2 millions de dollars, contrebalancés par la baisse des honoraires liés au rendement de 4,5 millions de dollars.

Les produits d'exploitation tirés des services de gestion ont aussi été touchés de façon favorable par l'amélioration des marchés des actions en 2010, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui a eu une incidence sur le niveau moyen des actifs sous gestion et sur les honoraires demandés par la Société.

Outre l'incidence favorable du regroupement avec Sceptre sur les produits d'exploitation, les produits d'exploitation tirés du secteur Gestion institutionnelle se sont accrus de 4,25 millions de dollars, ou 26 %, pour s'établir à 20,6 millions de dollars en 2010, par rapport à 16,3 millions de dollars en 2009, résultat qui tient à l'augmentation du nombre d'actifs sous gestion et à la hausse des produits d'exploitation découlant d'un rendement positif.

Les produits d'exploitation tirés du secteur Gestion de patrimoine privé se sont accrus de 0,9 million de dollars, ou 17,7 %, pour s'établir à 6,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, par rapport à 5,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation des investisseurs individuels ont augmenté de 0,8 million de dollars, ou 10,5 %, pour s'établir à 8,3 millions de

dollars pour l'exercice terminé en septembre 2010, par rapport à 7,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009. L'augmentation des produits d'exploitation tirés du secteur Gestion de patrimoine privé et du secteur des investisseurs individuels est attribuable au volume à la hausse d'actifs sous gestion.

Les honoraires conditionnels et les produits d'exploitation de la coentreprise Axiom se sont traduits par un apport de 2,2 millions de dollars aux produits d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, comparativement à un apport de néant en 2009.

Ces augmentations globales des produits d'exploitation ont été contrebalancées en partie par la diminution de 4,5 millions de dollars des honoraires liés au rendement pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, par rapport au montant de 6 millions de dollars comptabilisé pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009.

### **Frais d'exploitation**

Les frais d'exploitation se composent des frais de vente, généraux et d'administration ainsi que des honoraires des gestionnaires externes. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, les frais d'exploitation ont totalisé 10,1 millions de dollars, soit une hausse de 2,9 millions de dollars par rapport à des frais d'exploitation de 7,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. L'augmentation est principalement imputable à la hausse générale de 2,8 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration, lesquels se sont établis à 9,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, par rapport à 6,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009. Cette augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des charges de Sceptre pour une période de un mois (1,0 million de dollars), à la hausse des frais de vente, généraux et d'administration liés à la coentreprise (0,1 million de dollars), à la hausse de la charge de rémunération et des honoraires professionnels (1,7 million de dollars) et à la hausse des honoraires des gestionnaires externes (0,1 million de dollars) au cours de la même période.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

Les frais d'exploitation annuels se sont élevés à 33,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, en hausse de 18 %, ou 5,2 millions de dollars, comparativement à 28,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. L'augmentation tient principalement à la hausse générale de 5,3 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration, lesquels se sont établis à 32,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, par rapport à 27,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2009, par suite de la prise en compte des charges de 1,0 million de dollars liées à l'acquisition de Sceptre pour une période de un mois. La hausse des frais d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 est également attribuable à la hausse de la charge de rémunération liée à la coentreprise Axiom de 1,6 million de dollars ainsi qu'à la hausse globale de la charge de rémunération et des honoraires professionnels liés à l'opération de 2,7 millions de dollars. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par une diminution de 11 %, ou 0,1 million de dollars, des honoraires des gestionnaires externes, lesquels se sont établis à 1,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, comparativement à 1,2 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009.

## Frais de vente, généraux et d'administration

Les frais de vente, généraux et d'administration ont augmenté de 40,8 % pour s'établir à 9,7 millions de dollars au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010, comparativement à 6,9 millions de dollars à la période correspondante de 2009. Cette augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des charges de Sceptre pour une période de un mois (1,0 million de dollars), à la hausse des frais de vente, généraux et d'administration de la coentreprise (0,1 million de dollars) et à la hausse de la charge de rémunération et des honoraires professionnels (1,7 million de dollars).

Sur une base annuelle, les frais de vente, généraux et d'administration se sont accrus de 19,2 %, ou 5,2 millions de dollars, pour s'établir à 32,6 millions de dollars à l'exercice terminé le 30 septembre 2010, comparativement à 27,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le

30 septembre 2009. Cette augmentation découle de la prise en compte des charges de 1,0 million de dollars liées à l'acquisition de Sceptre pour un mois. L'augmentation des frais d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 tient également à la hausse de la charge de rémunération liée à la coentreprise Axiom de 1,6 million de dollars et à la hausse globale de la charge de rémunération et des honoraires professionnels liés à l'opération de 2,6 millions de dollars.

## Gestionnaires externes

Les honoraires des gestionnaires externes se sont accrus, passant de 0,3 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 à 0,4 million de dollars pour la période correspondante de 2010, en raison des honoraires supplémentaires découlant de la fusion avec Sceptre ayant pris effet le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Les honoraires des gestionnaires externes sur une base annuelle se sont établis à 1,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, en baisse par rapport à 1,2 million de dollars pour l'exercice précédent, en raison du rapatriement d'actifs devant être gérés par l'équipe interne de placements mondiaux de Fiera Sceptre.

## Amortissement

L'amortissement des immobilisations s'est élevé à 0,2 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, soit un résultat inchangé par rapport à 2009. Sur une base annuelle, l'amortissement des immobilisations pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 demeure également inchangé par rapport à l'exercice 2009, à 0,6 million de dollars.

L'amortissement des actifs incorporels a augmenté pour s'établir à 0,4 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 (67 000 \$ pour la période correspondante de 2009), en raison du reclassement d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie dans les actifs incorporels à durée de vie limitée qui a été effectué en 2010 et de la prise en compte de l'amortissement de nouveaux actifs ayant une durée de vie limitée découlant de l'acquisition de Sceptre pour une période de un mois. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010, la direction a révisé la durée

de vie utile de ses contrats de gestion d'actifs, la ramenant à 20 ans. Auparavant, la direction considérait que ces contrats avaient une durée de vie utile indéfinie; par conséquent, ces contrats n'étaient pas amortis et ils faisaient l'objet d'un test de dépréciation annuel. Cette modification de convention comptable a été appliquée prospectivement et elle a donné lieu à une augmentation de la charge d'amortissement de 1,1 million de dollars (1,4 million de dollars et 0,3 million de dollars pour les exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009, respectivement).

### **Intérêts débiteurs**

Les intérêts débiteurs sont demeurés inchangés pour les trimestres terminés les 30 septembre 2010 et 2009. Les intérêts débiteurs ont diminué, passant de 0,4 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009 à 0,1 million de dollars pour la période correspondante de 2010, en raison de la réduction des niveaux de dette. La dette se chiffrait à néant au 30 septembre 2010, par rapport à une dette totale de 4,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2009.

### **Gain sur dilution et réduction de la participation dans Axium**

En mars 2010, Fiera a réduit sa participation dans Axium à 35,35 %. La Société continue de classer Axium comme une coentreprise et de la comptabiliser selon la méthode de la consolidation proportionnelle. En raison de cette transaction, Fiera a comptabilisé un gain sur dilution de 0,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010. Aucun changement n'a eu lieu en ce qui a trait à la participation dans Axium au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010.

### **BAIIA et BAIIA ajusté<sup>1</sup>**

D'un exercice à l'autre, le BAIIA a augmenté de 4,8 %, ou 59 000 \$, pour s'établir à 1,3 million de dollars au trimestre terminé le 30 septembre 2010, en raison principalement de la hausse des produits d'exploitation de base de 3,5 millions de dollars et de la baisse des honoraires liés au rendement de 0,5 million de dollars, contrebalancés par les frais d'exploitation de 2,9 millions de dollars.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires liés au rendement, s'est établi à 1,3 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, en hausse de 0,8 million de dollars comparativement à 0,5 million de dollars à la période correspondante de 2009. Compte non tenu de l'incidence des honoraires liés au rendement, l'augmentation du BAIIA ajusté tient essentiellement à la hausse des honoraires de gestion de base de 1,0 million de dollars, à la hausse des produits d'exploitation de la coentreprise Axium de 0,2 million de dollars et aux produits d'exploitation de 2,3 millions de dollars de Sceptre pour un mois, contrebalancés par une hausse globale des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes de 2,7 millions de dollars.

Le BAIIA s'est élevé à 7,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, en hausse de 0,9 million de dollars, ou 12 %, comparativement à 6,9 millions de dollars à la période correspondante de 2009. L'augmentation tient en grande partie à la hausse des honoraires de gestion de base et à la prise en compte des produits d'exploitation de la coentreprise Axium, facteurs partiellement neutralisés par la diminution des honoraires liés au rendement.

Le BAIIA ajusté a augmenté de plus de 100 %, ou 4,4 millions de dollars, pour s'établir à 6,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, comparativement à 2,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. L'augmentation est attribuable à la hausse des honoraires de gestion de base découlant de l'accroissement des actifs sous gestion et à une plus-value de 6,0 millions de dollars, à la hausse des produits d'exploitation de la coentreprise Axium de 2,2 millions de dollars et aux produits d'exploitation de 2,3 millions de dollars de Sceptre pour un mois, facteurs contrebalancés par la hausse globale des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes de 4,1 millions de dollars. La hausse globale des frais de vente, généraux et d'administration comprend l'augmentation des salaires de base tenant en partie à la création d'une nouvelle équipe de placements mondiaux au second semestre de 2009.

<sup>①</sup> Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les PCGR » à la page 29.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

## Résultat net

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, la Société a comptabilisé un gain de 91 400 \$, ou moins de 1 cent par action (de base et après dilution). Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, la Société avait comptabilisé un bénéfice de 0,5 million de dollars, ou 0,038 \$ par action (de base et après dilution). La diminution du résultat net est imputable à l'augmentation de 0,4 million de dollars de l'amortissement des actifs incorporels (0,4 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010; 67 000 \$ pour la période correspondante de 2009), ainsi qu'à la prise en compte des frais de restructuration et des indemnités de départ de 0,8 million de dollars liés à la fusion avec Sceptre, qui ont été contrebalancés par la baisse des impôts futurs de 0,4 million de dollars [(0,2) million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 et 0,2 million de dollars pour la période correspondante de 2009].

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, la Société a comptabilisé un bénéfice de 3,5 millions de dollars, ou 0,22 \$ par action (de base et après dilution). Pour la période correspondante de 2009, la Société avait comptabilisé un bénéfice de 3,2 millions de dollars, ou 0,23 \$ par action (de base et après dilution). La variation favorable du résultat net par rapport à 2009 est attribuable à l'augmentation de 0,9 million de dollars du BAIIA en 2010 par rapport à 2009, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation de 1,1 million de dollars de l'amortissement des actifs

incorporels, lequel s'est établi à 1,4 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, par rapport à 0,3 million de dollars pour la période correspondante de 2009, et à la baisse de 0,3 million de dollars des frais de restructuration (0,8 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010; 1,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009). Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de frais de restructuration, d'indemnités de départ et d'honoraires juridiques liés à la restructuration qui a eu lieu en novembre 2008. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la diminution des intérêts sur la dette à long terme (0,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010; 0,4 million de dollars pour la période correspondante de 2009). Les résultats de l'exercice terminé le 30 septembre 2010 comprennent également une hausse des impôts futurs de 0,1 million de dollars (1,5 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 et 1,4 million de dollars pour la période correspondante de 2009).

## Sommaire des résultats trimestriels

Le total des produits d'exploitation et le bénéfice net (la perte nette) de la Société, sur une base consolidée, comprennent les montants par action pour toutes les données à l'exception du total des produits d'exploitation, pour chacun des huit trimestres les plus récents, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 4 – Résultats trimestriels

	T4 30 sept. 2010	T3 30 juin 2010	T2 31 mars 2010	T1 31 déc. 2009	T4 30 sept. 2009	T3 30 juin 2009	T2 31 mars 2009	T1 31 déc. 2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits d'exploitation	11 425	11 427	9 334	9 222	8 417	12 811	6 937	7 273
BAIIA	1 290	3 044	1 535	1 885	1 231	4 319	932	418
BAIIA ajusté	1 256	2 220	1 081	1 822	514	428	879	192
Bénéfice net (perte nette)	91	2 060	489	853	527	2 655	290	(285)
Par action – de base	0,006	0,130	0,031	0,054	0,038	0,189	0,021	(0,020)
Par action – dilué	0,006	0,130	0,031	0,054	0,038	0,189	0,021	(0,020)



## Analyse des résultats et des tendances

Divers facteurs et tendances, y compris la conjoncture et la performance globale de notre équipe de placements, influent sur nos résultats trimestriels.

Les produits d'exploitation pour chacun des quatre derniers trimestres, à l'exception du troisième trimestre (30 juin), ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'est établie à 35,7 % entre le 30 septembre 2009 et le 30 septembre 2010, à 26,8 % entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, et à 34,6 % entre le 31 mars 2009 et le 31 mars 2010. La croissance des produits d'exploitation est attribuable à l'amélioration des marchés des actions, de même qu'à la performance de notre équipe de placements et à la prise en compte des résultats de Sceptre pour le mois de septembre 2010. Les produits d'exploitation ont diminué de 10,8 % entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010 en raison de la baisse des honoraires liés au rendement de 4,4 millions de dollars en 2010.

Le BAIIA trimestriel a augmenté par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, à l'exception du troisième trimestre (30 juin). Cette augmentation s'est élevée à plus de 100 % entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, à 64,7 % entre le 31 mars 2009 et le 31 mars 2010, et à 4,8 % entre le 30 septembre 2009 et le 30 septembre 2010, principalement en raison de la variation des honoraires liés au rendement. Le BAIIA a diminué de 29,5 % entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010, également en raison de la variation des honoraires liés au rendement.

Le BAIIA ajusté trimestriel a augmenté au cours de chacun des quatre trimestres par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette

augmentation s'est élevée à plus de 100 % entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, à plus de 100 % entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010, à plus de 100 % entre le 30 septembre 2009 et le 30 septembre 2010, et à 23 % entre le 31 mars 2009 et le 31 mars 2010, en raison de l'accroissement des actifs sous gestion et de la hausse des produits d'exploitation connexes.

Le résultat net a augmenté de 100,0 % entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, et de 68,6 % entre le 31 mars 2009 et le 31 mars 2010. Ces résultats à la hausse sont en grande partie attribuables à la croissance des produits d'exploitation enregistrée au premier semestre de l'exercice terminé le 30 septembre 2010. Le résultat net a diminué de plus de 100,0 % entre le 30 septembre 2009 et le 30 septembre 2010, et de 22,4 % entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010, en raison de la baisse des honoraires liés au rendement, de la hausse de la charge d'amortissement ainsi que de la hausse des frais de vente, généraux et d'administration.

## Liquidités

### Flux de trésorerie

Le tableau suivant fournit des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie de Fiera Sceptre. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, Fiera Sceptre a généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation insuffisants pour répondre à ses besoins aux fins des activités de financement et d'investissement en raison de circonstances exceptionnelles (regroupement d'entreprises). Une analyse des facteurs ayant contribué à ce résultat est présentée ci-après.

**Tableau 5 – Sommaire des états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 30 septembre**

(en milliers de dollars – vérifié)	2010	2009
	\$	\$
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 586	10 632
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(4 647)	(208)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(3 602)	(8 000)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 664)	2 423
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	5 782	3 359
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>2 118</b>	<b>5 782</b>

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 4,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, par rapport à 10,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Ce résultat tient principalement à la réduction de 3,0 millions de dollars des honoraires de gestion perçus d'avance et à la baisse de 4,6 millions de dollars des flux de trésorerie provenant du fonds de roulement net, facteurs neutralisés par la hausse de 0,3 million de dollars du bénéfice pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 ainsi que par l'augmentation (1,1 million de dollars) des charges d'amortissement et des charges de rémunération à base d'actions (0,2 million de dollars).

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 4,4 millions de dollars, en raison principalement du regroupement avec Sceptre pour 2,3 millions de dollars et de placements temporaires supplémentaires acquis pour un montant de 1,7 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 (88 000 \$ pour la période correspondante de 2009) et l'achat d'un placement à long terme de 0,4 million de dollars.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 4,4 millions de dollars en raison de plusieurs initiatives. Il n'y avait pas d'encours de la dette à long terme au 30 septembre 2010, alors

qu'il s'élevait à 4,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Fiera Sceptre a remboursé une tranche de 4,1 millions de dollars de la dette au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010, comparativement à une tranche de 8,0 millions de dollars à la période correspondante de 2009. Les activités de financement tiennent également compte de l'émission de capital-actions pour un montant de 10,1 millions de dollars, d'un remboursement du capital-actions de 4,8 millions de dollars et d'un paiement de dividendes de 5,0 millions de dollars.

## Instruments de créance

Fiera Sceptre a recours à des instruments de créance à court terme et à long terme pour financer ses activités.

Fiera Sceptre dispose d'une ligne de crédit autorisée de 5 millions de dollars, qui porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,25 % échéant le 11 juin. La ligne de crédit peut être renouvelée chaque année. Aux 30 septembre 2010 et 2009, aucun montant n'avait été prélevé sur la ligne de crédit.

Au 30 septembre 2010, la dette s'élevait à néant (4,1 millions de dollars au 30 septembre 2009). Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, Fiera Sceptre avait remboursé une tranche de la dette de 4,1 millions de dollars, par rapport à une tranche de 8 millions de dollars à la période correspondante de 2009.

## Besoins en liquidités

Tableau 6 – Obligations contractuelles au 30 septembre 2010 qui arriveront à échéance au cours des cinq prochaines années

(en milliers de dollars)	2011	2012	2013	2014	2015	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	–	–	–	–	–	–	–
Contrats de location-exploitation	2 226	1 815	1 739	1 766	1 591	4 683	13 281
<b>Total</b>	<b>2 226</b>	<b>1 815</b>	<b>1 739</b>	<b>1 766</b>	<b>1 591</b>	<b>4 683</b>	<b>13 281</b>



### **Arrangements hors bilan**

Aux 30 septembre 2010 et 2009, Fiera n'avait aucun arrangement hors bilan, ni aucune garantie, aucun dérivé et aucune entité à détenteurs de droits variables. La Société ne prévoit pas conclure de tels arrangements.

### **Poursuites judiciaires**

Nous nous trouvons engagés dans divers litiges et réclamations dans le cours normal de nos activités. Bien que nous ne puissions prédire l'issue des litiges et réclamations en cours au 30 septembre 2010, la direction, en se fondant sur l'information disponible et sur son évaluation du bien-fondé de ces litiges et réclamations, estime que le règlement de ces litiges et réclamations n'aura pas une incidence importante ou défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

### **Capital-actions**

Au 30 septembre 2010, la Société avait 15 078 721 actions de catégorie A et 21 357 336 actions de catégorie B, pour un total de 36 436 057 actions en circulation, comparativement à 45 544 295 actions ordinaires émises et en circulation de Fiera Capital au 30 septembre 2009.

### **Rémunération à base d'actions**

Le 7 mai 2007, les actionnaires de Sceptre ont approuvé l'adoption d'un nouveau régime d'options sur actions (le régime de 2007). Les options étaient auparavant attribuées en fonction du régime d'attribution d'options sur actions de 1998 de Sceptre (le régime de 1998). En vertu du régime de 2007, 1 000 000 d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission. Au moment de l'approbation du régime de 2007, 1 347 700 options sur actions étaient émises et en cours en vertu du régime de 1998. Suivant l'adoption du régime de 2007, aucune nouvelle option sur actions n'a été émise en vertu du régime de 1998.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, Fiera Capital a créé un régime d'options sur actions en vertu duquel des options pouvaient être attribuées à des employés clés aux fins de l'acquisition d'un nombre maximal de 4,5 millions d'actions. En vertu du régime, des options sur actions pouvaient également être attribuées à des employés clés aux fins de l'acquisition d'actions aux termes du régime de rémunération salariale.

En raison du regroupement d'entreprises conclu entre Sceptre et Fiera, les options en cours de Fiera ont été remplacées par des options de la Société. Par conséquent, les 1 767 628 options initiales visant l'acquisition d'actions de Fiera ont été remplacées par des options visant l'acquisition de 818 412 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne au prix d'exercice de 3,67 \$ l'action et dont la période d'acquisition des droits a été harmonisée avec celle prévue par le régime de 2007 de Sceptre. Aucun montant n'a été comptabilisé à l'égard de l'émission en tant que telle de ces options de remplacement.

En raison du regroupement d'entreprises et du changement de contrôle de Sceptre, les droits relatifs à toutes les options de Sceptre en circulation au moment du regroupement sont devenus acquis à la date de la conclusion de celui-ci. Le régime d'options sur actions de 2007 de Sceptre a été modifié afin d'augmenter le nombre d'actions réservées aux fins d'émission. Ce nombre est passé de 1 000 000 d'actions ordinaires à 2 021 588 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

Le nombre d'options sur actions émises et en circulation en vertu du régime d'options sur actions a varié comme suit au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010 :

	Nombre moyen pondéré d'options	Prix d'exercice en dollars
		\$
Solde au début pour Sceptre	1 018 900	7,06
Attribuées aux employés de Sceptre	95 000	5,87
Attribuées aux employés de Fiera	818 412	3,67
Exercées	(232 367)	5,88
Annulées	(383 900)	8,84
Expirées	(59 400)	6,95
Éteintes	(120 767)	6,31
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 135 878</b>	
<b>Options pouvant être exercées, à la fin</b>	<b>317 466</b>	<b>5,73</b>

La juste valeur à la date d'attribution des options sur actions de Fiera Capital attribuées au cours de la période était de 0,29 \$ par option. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, lequel a été modifié pour tenir compte du cours des actions à la date d'attribution ainsi que des hypothèses suivantes :

	Hypothèses
Taux d'intérêt sans risque	2,25 %
Durée de vie prévue	7 ans
Volatilité prévue du cours des actions	30,0 %
Rendement prévu des dividendes	5,0 %

La Société a comptabilisé une charge de rémunération de 236 129 \$ au titre du régime d'options sur actions pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 (néant en 2009).

## Instruments financiers

### Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2010, la Société détenait des billets à court terme représentant un montant de 3,5 millions de dollars. Les billets à court terme ont des échéances allant jusqu'à six mois et sont émis par le gouvernement du Canada. La Société ne détient aucun papier commercial adossé à des actifs non bancaire.

### Risque de crédit

La Société atténue grandement le risque de crédit lié à l'encaisse, à l'encaisse réservée et aux placements en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte cote de qualité supérieure. La Société effectue un examen continu pour évaluer les changements de l'état des tiers.

Le risque de crédit est lié principalement aux débiteurs, et il est atténué grâce à la politique de crédit permanente de la Société, laquelle prévoit un examen régulier des limites de crédit des clients.

### Risque de change

La Société comptabilise environ 1 % de ses produits d'exploitation en dollars américains, et le risque de change auquel elle est exposée est par conséquent très limité.

### Risque de liquidité

Afin de s'assurer qu'elle peut satisfaire ses obligations financières, Fiera Sceptre gère activement ses flux de trésorerie et ses soldes de trésorerie. Les engagements au cours des cinq prochains exercices et par la suite se chiffrent à 13,8 millions de dollars (se reporter au Tableau 6 du présent rapport). Les crédettes et charges à payer s'élevaient à 14,5 millions de dollars au 30 septembre 2010. La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés

aux activités d'exploitation sont suffisants pour satisfaire ces obligations.

### **Juste valeur**

Les justes valeurs de l'encaisse, de l'encaisse réservée, des billets à court terme, des débiteurs, des prêts à des sociétés apparentées, des créditeurs et charges à payer, des sommes dues à des sociétés apparentées et des dépôts-clients correspondent approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

### **Hiérarchie de la juste valeur**

Au 30 septembre 2010, l'encaisse, l'encaisse réservée et les placements étaient classés dans le niveau 1. Certains placements dans des fonds communs de placement gérés par la Société ainsi que le placement à long terme ont été classés dans le niveau 2.

Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés vérifiés au 30 septembre 2010 pour une analyse plus détaillée des risques auxquels la Société est exposée.

### **Gestion du capital**

Le capital de la Société se compose du capital-actions, des bénéfices non répartis et de la dette à long terme, y compris la tranche de cette dette échéant à moins de un an, déduction faite de l'encaisse et de l'encaisse réservée. La Société gère son capital de manière à disposer de suffisamment de sources de financement, tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre le solde de la dette et le solde des capitaux, et à assurer la conformité aux exigences réglementaires.

Afin de maintenir sa structure du capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, et acquérir ou céder des actifs pour accroître sa performance financière et sa souplesse.

Afin de se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société doit conserver un fonds de roulement minimal, tel qu'il est précisé dans le Règlement 31-103, de 200 000 \$.

## **Opérations entre apparentés**

Dans le cours normal des activités, Fiera fournit des services de gestion de placements à ses actionnaires et à leurs sociétés apparentées. Les opérations sont évaluées en fonction de la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Le total des produits d'exploitation tirés des services de gestion comptabilisé pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 s'est élevé à 7,2 millions de dollars (7,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2009). Le total des frais d'exploitation s'est élevé à 0,5 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 et à 0,6 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés.

## **Estimations comptables critiques**

Comme l'exigent les PCGR du Canada, nous faisons des estimations lorsque nous comptabilisons et présentons des actifs, des passifs, des produits et des charges et que nous présentons des actifs et des passifs éventuels dans nos états financiers. Nous sommes également tenus d'évaluer régulièrement les estimations que nous faisons. Nous établissons nos estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours et les mesures que nous pourrions prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables selon les informations dont nous disposons à ce moment. En raison de l'incertitude inhérente aux estimations, les résultats réels des périodes futures pourraient différer de ces estimations.

## **Dépréciation des actifs incorporels**

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie tels que les contrats de gestion relatifs aux fonds communs de placement sont comptabilisés au coût. La Société prévoit que ces contrats seront renouvelés et que les flux de trésorerie générés par ces actifs seront maintenus indéfiniment. Par conséquent, la Société n'amortit pas

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

ces actifs, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est imputée aux résultats. Si la Société détermine que le critère lié à la durée de vie indéfinie n'est plus respecté, elle amortira l'actif sur sa durée de vie utile restante.

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les durées de vie utile prévues des relations avec les clients à durée de vie limitée sont examinées chaque année et déterminées en fonction de l'analyse des taux d'attrition des clients historiques et prévus et d'autres facteurs qui pourraient influencer sur l'avantage économique futur que la Société tirera de ses relations avec les clients. La Société effectue des tests de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si de telles indications existent, la Société compare les flux de trésorerie non actualisés liés à l'actif et la valeur comptable de l'actif. Si la valeur comptable est plus élevée que le montant des flux de trésorerie non actualisés, une charge pour dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable de l'actif à sa juste valeur.

L'amortissement est effectué en fonction de la durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les durées suivantes :

Relations avec les clients	20 ans
Nom commercial	5 ans
Entente de non-concurrence	3 ans
Logiciels	2 ans
Licences	durée de la licence

## Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrement lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède

le total des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur cession éventuelle. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif identifiable net de l'entreprise acquise et est soumis à un test de dépréciation à deux étapes sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. La première étape consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable nette excède la juste valeur, une deuxième étape est réalisée afin de déterminer le montant de la perte de valeur. La perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition liée à l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. Toute perte de valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle elle survient. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour déterminer la juste valeur des unités d'exploitation.

Nous effectuons un certain nombre d'estimations importantes lorsque nous calculons la juste valeur à l'aide de la méthode des flux de trésoreries futures actualisées ou d'autres méthodes d'évaluation. Ces estimations comprennent les taux de croissance supposés pour les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé aux fins du modèle des flux de trésorerie, le taux d'actualisation et d'autres éléments. Nous croyons que toutes nos estimations sont raisonnables. Elles sont conformes à notre planification interne et reflètent nos meilleures estimations, mais comportent des incertitudes inhérentes que la direction peut ne pas être en mesure de contrôler. Toute modification apportée à chacune des estimations pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, nous ne pouvons raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eue

l'utilisation d'hypothèses différentes sur notre performance financière dans son ensemble. Nous ne pouvons prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif que nous avons présentées. Aucune charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition n'a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 et pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009.

### Impôts sur les bénéfices

Pour calculer la charge d'impôts, il faut faire preuve d'un jugement solide pour interpréter les règles et règlements fiscaux qui sont constamment modifiés. La détermination ultime de l'impôt est incertaine pour ce qui est de nombreux calculs et opérations. Nos déclarations de revenus sont également assujetties à des vérifications dont l'issue peut modifier de façon importante le montant des actifs et des passifs d'impôts exigibles et futurs. La direction estime avoir établi des montants suffisants pour ce qui est des questions fiscales en cours, en fonction de l'information actuellement disponible.

La direction doit exercer son jugement pour établir les montants à comptabiliser au titre des actifs et des passifs d'impôts futurs. Plus particulièrement, il lui faut faire preuve de beaucoup de discernement pour évaluer à quel moment surviendra la résorption des écarts temporaires auxquels les taux d'imposition futurs sont appliqués. De surcroît, le montant des actifs d'impôts futurs, qui est limité au montant dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable, est estimé en tenant compte du moment, des sources et du niveau du bénéfice imposable futur.

### Rémunération à base d'actions

La charge de rémunération à base d'actions est calculée au moyen de la méthode de l'évaluation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération liée aux options sur actions est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et comptabilisée sur la période d'acquisition. Lorsque des options sur actions sont exercées, toute contrepartie versée par les employés est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des

options comptabilisée est transférée du surplus d'apport au capital-actions.

## Nouvelles normes comptables

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 2009, la Société a adopté les modifications récentes apportées au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Ces modifications exigent la présentation d'informations sur les données utilisées aux fins de l'évaluation à la juste valeur, y compris leur classement au sein d'une hiérarchie qui établit l'ordre de priorité de ces données. La hiérarchie accorde le plus grand degré de priorité aux prix cotés non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs (niveau 1) et le plus faible degré de priorité aux données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

**Niveau 1 :** Données qui correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation.

**Niveau 2 :** Données autres que les prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données provenant de marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

**Niveau 3 :** Données qui ne sont pas observables. Il y a peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés, sauf en ce qui concerne la présentation d'informations supplémentaires à la note 24 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

## Modifications de conventions comptables futures

### Normes internationales d'information financière

En septembre 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada en vigueur appliqués par la Société. Cette dernière adoptera les IFRS à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et elle présentera les états financiers consolidés intermédiaires et annuels, y compris les chiffres correspondants des exercices précédents, conformément aux IFRS. La Société a amorcé le passage des PCGR du Canada aux IFRS et mis en œuvre un projet comportant trois phases principales.

### Délimitation de la portée et diagnostic

Cette phase comprend la réalisation d'une évaluation de haut niveau des répercussions permettant de repérer les principaux domaines que l'adoption des IFRS pourrait toucher. Cette phase est terminée.

### Analyse et évaluation des répercussions et conception

Cette phase comprend l'établissement des changements devant être apportés aux conventions comptables, aux systèmes informatiques et aux processus administratifs existants, ainsi que l'analyse des autres conventions permises par les IFRS et la préparation de modèles d'états financiers conformes aux IFRS. Cette phase est en cours.

### Mise en œuvre et examen

Cette phase comprend la mise à exécution, le cas échéant, des changements aux systèmes informatiques et aux processus administratifs, la finalisation du processus d'autorisation formel visant à approuver les modifications recommandées aux conventions comptables et la

formation à l'intention du personnel financier et des autres employés de la Société, au besoin.

Nous prévoyons amorcer la phase d'analyse et d'évaluation des répercussions et de conception d'ici le début du premier trimestre de l'exercice 2011. Par conséquent, la Société ne peut pas, à l'heure actuelle, déterminer les répercussions exactes de l'adoption des IFRS. Elle s'attend toutefois à ce que le passage aux IFRS ait des répercussions sur la comptabilisation, sur la présentation de l'information financière et sur les impôts, et à ce qu'il ait une incidence minimale sur les systèmes informatiques et sur les ententes contractuelles.

## Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux périodes intermédiaires et aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581, qui était également intitulé « Regroupement d'entreprises », et il définit des normes pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou une date ultérieure. L'adoption anticipée de ces normes est permise, dans la mesure où ces normes sont adoptées simultanément. Ces nouvelles normes comptables visent à harmoniser les normes comptables canadiennes avec les IFRS. La Société adoptera ces normes pour son exercice débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2011. Par conséquent, ce chapitre aura une incidence sur les états financiers consolidés de la Société si un regroupement d'entreprises se produit après l'adoption des normes.



Les chapitres 1601 et 1602 remplacent le chapitre 1600, intitulé « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

### Mesures non définies par les PCGR

Le BAIIA correspond à la somme du bénéfice net plus les intérêts sur la dette et les autres intérêts débiteurs, les impôts sur les bénéfices, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations et des actifs incorporels, les bonis de maintien en poste et certains frais d'acquisition. Le BAIIA ajusté consiste à éliminer l'incidence des honoraires liés au rendement au BAIIA. Un rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau 1 de l'état des résultats.

Nous avons inclus des mesures non définies par les PCGR pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de notre rendement financier et d'exploitation. Nous estimons que les mesures non définies par les PCGR constituent d'importantes mesures complémentaires du rendement financier et d'exploitation étant donné qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une incidence moindre sur notre rendement financier et d'exploitation, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les indicateurs conformes aux PCGR du Canada seuls ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non définies par les PCGR pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non définies par les PCGR aux fins de la présentation de

leurs résultats. Notre direction fait par ailleurs appel à des mesures non définies par les PCGR pour faciliter la comparaison du rendement financier et d'exploitation d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, les dépenses en immobilisations et les besoins en fonds de roulement. Les mesures non conformes aux PCGR ne sont pas des informations présentées en conformité avec les PCGR du Canada. Par exemple, une partie ou la totalité des mesures non définies par les PCGR ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses en immobilisations ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et de capital sur notre dette, et d) des versements d'impôts qui représentent une réduction des liquidités à notre disposition. Nous considérons les éléments exclus du calcul des mesures non conformes aux PCGR comme des éléments non récurrents et moins pertinents aux fins de l'évaluation de notre rendement, mais certains de ces éléments pourraient survenir à nouveau et ainsi réduire les liquidités à notre disposition.

À notre avis, la présentation des mesures non définies par les PCGR décrites précédemment est appropriée. Cependant, ces mesures non conformes aux PCGR comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse; elles ne doivent pas être examinées isolément ni remplacer l'analyse de nos résultats présentés selon les PCGR du Canada. En raison de ces limitations, nous nous appuyons principalement sur nos résultats présentés selon les PCGR du Canada et nous utilisons les mesures non définies par les PCGR à des fins complémentaires seulement. En outre, il est possible que d'autres entreprises calculent les mesures non définies par les PCGR différemment. Ces mesures ne peuvent donc pas nécessairement être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

## Risques liés aux activités

Les activités de Fiera Sceptre sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, les suivants :

### Les clients ne s'engagent pas dans une relation à long terme

Les ententes aux termes desquelles Fiera Sceptre gère l'actif de ses clients, conformément à la pratique du secteur, peuvent être résiliées moyennant un court préavis. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds de Fiera Sceptre peuvent également racheter leurs parts moyennant un court préavis. Par conséquent, rien ne garantit que Fiera Sceptre sera en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Sceptre d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires potentiels liés au rendement et sa rentabilité globale.

La perte de clients importants ou d'un nombre considérable de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Fiera Sceptre.

### Un mauvais rendement de nos placements pourrait nous faire perdre des clients, nous empêcher d'attirer de nouveaux clients, réduire les actifs sous gestion et faire baisser nos bénéfices

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Sceptre ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leurs actifs des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ce qui aurait une incidence défavorable sur la capacité de Fiera Sceptre à se procurer des capitaux auprès de ses clients existants ou de nouveaux clients, réduisant ainsi potentiellement les actifs sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Sceptre. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à obtenir des honoraires liés au rendement est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais

rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Sceptre n'obtienne plus d'honoraires liés au rendement, ou qu'elle en obtienne moins. Fiera Sceptre ne peut garantir que ses rendements futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ni qu'elle attirera de nouveaux clients.

### La perte d'employés clés découlant des pressions concurrentielles pourrait nous faire perdre des clients et causer une baisse de nos bénéfices

Les activités de Fiera Sceptre dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle embauche. La contribution de ces personnes aux équipes de gestion de placements, de gestion des risques et du service à la clientèle de Fiera Sceptre est cruciale pour attirer et retenir les clients. Fiera Sceptre consacre des ressources considérables pour recruter, former et rémunérer ces personnes. Toutefois, la croissance du total des actifs sous gestion dans le secteur de la gestion des placements, le nombre de nouvelles sociétés dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont causé une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle. La rémunération de ces professionnels tend à augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Sceptre prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses dépenses.

Fiera Sceptre a toujours pris des mesures pour encourager ses employés clés à continuer de travailler pour elle et elle continuera de le faire. Ces mesures comprennent un régime d'actionnariat, le régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options »), le régime incitatif à court terme ainsi que la promotion d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction des employés. Nous sommes confiants que ces mesures nous permettront de devenir un employeur de choix et qu'elles seront efficaces en ce qui a trait à la rétention de nos employés, même si nous devons faire face à une concurrence accrue pour des professionnels chevronnés dans le secteur, et que Fiera Sceptre sera en mesure de recruter de nouveaux employés hautement qualifiés dotés des compétences souhaitées en temps opportun, si nécessaire.



### **Intégration des entreprises combinées**

L'obtention des avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement dépendra en partie de la capacité de la direction de Fiera Sceptre de réaliser les avantages et les économies de coûts prévus dans le cadre de l'intégration des activités de Fiera Capital inc. et de Sceptre. Le processus d'intégration des activités pourrait comporter des défis considérables, et la direction de Fiera Sceptre pourrait ne pas être en mesure de le mettre en œuvre sans heurt, avec succès ou sans recourir à des ressources financières importantes. Il est possible que le processus d'intégration donne lieu à la perte d'employés clés, à l'interruption des activités auxquelles ils prenaient part ou à des incohérences en matière de normes, de contrôles, de procédures et de politiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la direction de Fiera Sceptre de maintenir ses relations avec les clients, les fournisseurs et les employés ou d'obtenir les avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement.

L'intégration de Fiera Capital inc. et de Sceptre nécessite beaucoup d'efforts, de temps et de ressources de la part de la direction, ce qui pourrait détourner son attention et ses ressources d'autres occasions stratégiques et de questions liées à l'entreprise au cours du processus. Rien ne garantit que la direction de Fiera Sceptre sera en mesure d'intégrer les activités de chacune des entreprises avec succès, ni que les synergies ou les autres avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement se réaliseront. L'incapacité de la direction à intégrer avec succès les activités de Fiera Capital inc. et de Sceptre, y compris les technologies de l'information et les systèmes d'information financière, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Fiera Sceptre.

### **Les pressions concurrentielles pourraient causer une baisse des bénéfices**

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion de placements. Certains des concurrents actuels et futurs de Fiera Sceptre disposent de ressources techniques, financières, de marketing, de distribution et d'autres ressources bien plus importantes que celles de Fiera Sceptre. Rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra atteindre ou maintenir un niveau donné d'actifs sous gestion ou de bénéfices dans un tel environnement. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité de Fiera Sceptre, et rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra faire face à la concurrence de façon efficace. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à maintenir sa structure d'honoraires de gestion et d'honoraires liés au rendement dépend de sa capacité à fournir à ses clients des produits et des services concurrentiels. Rien ne garantit que Fiera Sceptre ne subira pas une pression de la concurrence la forçant à réduire ses honoraires, qu'elle pourra conserver sa structure d'honoraires ou qu'elle pourra conserver ses clients grâce à cette structure. Une réduction importante des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices.

### **Conflits d'intérêts et risque lié à la réputation**

L'incapacité de Fiera Sceptre de gérer et de résoudre de façon appropriée les conflits d'intérêts pourrait ternir sa réputation et avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Certains des Fonds et des Comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts éventuels. Il se peut que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des mesures en vue d'assurer l'application réglementaire. Les réclamations liées à des conflits d'intérêts pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la réputation de Fiera Sceptre, ce qui pourrait nuire aux activités de Fiera Sceptre de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

Le risque lié à la réputation comprend la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse causer une réduction des bénéficiaires ou de la base de clients de Fiera Sceptre en raison de son incidence sur l'image d'entreprise de Fiera Sceptre. Le risque lié à la réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Sceptre, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences juridiques et réglementaires. Le risque lié à la réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque opérationnel, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Sceptre. Par conséquent, le cadre de gestion du risque lié à la réputation de Fiera Sceptre est intégré à tous les autres volets de la gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel tous les employés de Fiera Sceptre sont assujettis.

## **L'évolution au sein du secteur de la gestion des placements pourrait entraîner une baisse des revenus**

La capacité de Fiera Sceptre à générer des revenus a été touchée de façon importante par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion des placements et par le taux de rendement relatif de la Société dans ce secteur. La croissance historique dans le secteur de la gestion des placements ne se poursuivra pas indéfiniment et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés financiers, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Sceptre ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent leurs investissements. Toute chute de la croissance dans le secteur de la gestion des placements ou tout autre changement touchant le secteur et ayant pour résultat de dissuader les investisseurs d'utiliser les services de Fiera Sceptre pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse des bénéficiaires.

## **Toute erreur ou toute inconduite de la part des employés pourrait entraîner des sanctions réglementaires ou nuire à notre réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre**

Au cours des dernières années, de nombreux cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part des employés ont retenu l'attention du public dans le secteur des services financiers et, malgré les mesures à grande échelle que Fiera Sceptre a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (y compris la mise en place de son code d'éthique et de conduite), elle est toujours assujettie aux risques liés aux cas d'inconduite de la part des employés. L'inconduite de la part des employés peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Sceptre à des opérations qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans l'un ou l'autre des cas, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part des employés pourrait également comprendre l'utilisation régulière de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et nuire considérablement à notre réputation. Fiera Sceptre est également susceptible de subir des pertes en raison d'une erreur de la part d'un employé. Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés et les précautions que Fiera Sceptre prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

## **Risque de poursuite et risque lié à la réglementation**

La capacité de Fiera Sceptre d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Toute modification du cadre de réglementation des valeurs mobilières ou toute omission de se conformer aux lois, aux règles et aux règlements pourrait avoir une incidence défavorable sur les

activités de Fiera Sceptre. Il se pourrait également que des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Sceptre, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, soient modifiés ou interprétés d'une manière qui soit défavorable à Fiera Sceptre. L'évolution rapide du milieu de la réglementation en matière de valeurs mobilières et le renforcement des normes en matière d'efficacité opérationnelle dans le secteur de la gestion des placements, ainsi que les pressions qu'exerce la concurrence pour la mise en marché de produits et de services novateurs pourraient nécessiter des ressources humaines supplémentaires. L'instauration de nouvelles obligations de communication de l'information ainsi que d'autres procédures visant les Fonds de placement pourrait nécessiter des dépenses supplémentaires. L'inobservation de ces règlements pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Sceptre ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Peu importe l'efficacité de Fiera Sceptre à surveiller et à administrer les politiques et les procédures établies en matière de conformité, Fiera Sceptre ainsi que ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte peuvent être assujettis à des obligations ou à des amendes qui pourraient limiter leur capacité d'exercer leurs activités. Fiera Sceptre souscrit divers types d'assurances en vue de couvrir certains risques potentiels et évalue continuellement le caractère adéquat de cette couverture. Au cours des dernières années, le coût de l'assurance a augmenté, tandis que le nombre d'assureurs a diminué. En raison de la mise en œuvre du régime de responsabilité civile du marché secondaire, il pourrait s'avérer plus difficile d'obtenir de l'assurance selon des modalités économiques raisonnables dans l'avenir.

Le risque de poursuites est inhérent au secteur de la gestion de placements dans lequel Fiera Sceptre exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même s'il n'existe aucun motif de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Sceptre, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et

ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou de mauvais usage des Fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits peuvent plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Sceptre, ses administrateurs et ses dirigeants.

#### **L'incapacité de gérer les risques inhérents aux modèles de portefeuille pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre**

Fiera Sceptre surveille, évalue et gère les principaux risques liés à ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés et les risques internes découlant de la nature des activités de Fiera Sceptre. Certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Sceptre sont fondées sur l'utilisation du comportement historique observé du marché. Par conséquent, ces méthodes ne peuvent pas nécessairement prévoir l'exposition future au risque, laquelle peut être beaucoup plus élevée que les mesures historiques.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Sceptre peut accéder autrement. Ces renseignements ne seront pas nécessairement exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques opérationnels, juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures permettant d'inscrire en bonne et due forme et de vérifier un grand nombre d'opérations et d'événements, et ces politiques et procédures pourraient ne pas être entièrement efficaces. L'incapacité de Fiera Sceptre à gérer les risques de ses portefeuilles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

# Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 septembre 2010

## **La croissance rapide des actifs sous gestion de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement des placements de Fiera Sceptre ou sur sa capacité de continuer de croître**

La disponibilité des occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si Fiera Sceptre n'est pas en mesure de cerner un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients en temps opportun, le rendement des placements pourrait être touché de façon défavorable ou Fiera Sceptre pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte de nouveaux clients. Si les actifs sous gestion de Fiera Sceptre augmentent rapidement, elle pourrait ne pas être en mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

## **Évaluation**

Même si les Fonds sont vérifiés par des vérificateurs indépendants, au sens du code de déontologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec, afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle conformément aux PCGR du Canada, l'évaluation de certains titres et autres placements dans les Fonds peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si les évaluations en question devaient s'avérer inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements des Fonds. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, peuvent être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus par Fiera Sceptre dans des sociétés de portefeuille fermées. Fiera Sceptre pourrait engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements.

## **Il est possible que nous soyons tenus d'absorber les frais d'exploitation d'un Fonds commun de placement**

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds de Sceptre diminue au point que l'imputation de la totalité des frais d'exploitation à un Fonds rende les ratios de frais de gestion ou un Fonds non concurrentiels, Fiera Sceptre pourrait choisir d'absorber certains de ces frais, ce qui donnerait lieu à une augmentation des charges de Fiera Sceptre et à une diminution de la rentabilité.

## **L'incapacité de mettre en place des politiques, des procédures et des mesures efficaces en ce qui concerne la sécurité des renseignements pourrait perturber les activités commerciales et entraîner des pertes financières susceptibles d'avoir des incidences défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre**

Fiera Sceptre dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises au moyen de ces systèmes. Tout incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque par un cyberpirate ou par un virus ou un programme-ver informatique, ou tout incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles, pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Sceptre ou entraîner la divulgation ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels et pourrait entraîner des pertes financières importantes, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture des contrats conclus avec les clients, des dommages à la réputation de Fiera Sceptre ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des incidences défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Les services administratifs fournis par Fiera Sceptre dépendent de logiciels fournis par des tiers fournisseurs. Le défaut d'un fournisseur clé, la perte des produits de ces fournisseurs ou tout problème ou toute erreur lié à ces produits pourraient avoir une incidence défavorable

importante sur la capacité de Fiera Sceptre de fournir ces services administratifs. Les changements apportés aux ententes de prix conclues avec ces tiers fournisseurs par suite de mises à niveau ou d'autres circonstances pourraient également avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de Fiera Sceptre.

#### **Dépendance à l'égard des systèmes d'information et de télécommunications**

Fiera Sceptre dépend de la disponibilité de son personnel, de ses bureaux et du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et de télécommunications. Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une perte prolongée d'électricité pourrait interrompre de façon importante les activités de Fiera Sceptre et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

#### **Obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses pourrait être impossible**

Fiera Sceptre dispose de diverses assurances, notamment des assurances sur les erreurs et omissions, des assurances responsabilité commerciale générales et le cautionnement d'une institution financière. Le caractère adéquat de la couverture d'assurance est évalué continuellement, notamment en comparant ses coûts à ses avantages. Toutefois, rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépassent pas la limite de la couverture ou que l'assureur accepte les réclamations. Un jugement contre Fiera Sceptre dépassant l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'applique pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Rien ne garantit que Fiera Sceptre puisse obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses à l'avenir.

## Aux actionnaires de Fiera Sceptre inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Fiera Sceptre inc. (« la Société ») aux 30 septembre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2010

*Samson Béland / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*

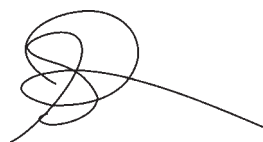
① Comptable agréé auditeur permis no 8130

Les dirigeants de Fiera Sceptre inc. sont responsables de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés et de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes généralement acceptées et s'appuient sur les données et le jugement des dirigeants.

En s'acquittant de leurs responsabilités, les dirigeants ont élaboré des systèmes de contrôle interne ainsi que des politiques et procédures destinées à fournir l'assurance raisonnable selon laquelle les actifs de la Société sont protégés, que les transactions sont exécutées en fonction des autorisations appropriées, et que les registres comptables sont fiables et reflètent avec exactitude les transactions commerciales de la Société.

Relevant du conseil d'administration, le comité de vérification est composé d'administrateurs indépendants qui rencontrent à intervalles réguliers les dirigeants et les vérificateurs, afin de discuter de l'information financière et du contrôle interne de la Société. Le comité de vérification examine l'information financière préparée par les dirigeants ainsi que les résultats du rapport des vérificateurs, avant de recommander au conseil d'administration les états financiers consolidés pour fins d'approbation. Les vérificateurs indépendants ont un accès illimité au comité de vérification. De plus, les vérificateurs indépendants de la Société, à savoir Samson Béland/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., sont responsables de vérifier les états financiers consolidés et de soumettre une opinion sur ces derniers. Leur rapport est présenté ci-joint.

Les dirigeants reconnaissent qu'ils sont responsables de diriger les affaires de la société dans le meilleur intérêt des actionnaires.



**Sylvain Brosseau**  
Président et  
chef de l'exploitation



**Jean-Guy Desjardins**  
Président du conseil,  
chef de la direction et  
chef des placements



# États consolidés des résultats

des exercices terminés les 30 septembre

	2010	2009
	\$	\$
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Honoraires de gestion	38 567 576	29 046 615
Honoraires de performance	1 851 174	6 391 135
Honoraires de succès de la coentreprise	1 378 788	-
Escomptes accordés à une société actionnaire	(390 000)	-
	<b>41 407 538</b>	<b>35 437 750</b>
Frais de vente, généraux et administratifs	32 557 061	27 312 051
Gestionnaires externes	1 096 094	1 226 214
Amortissement des immobilisations	576 598	603 993
Amortissement des actifs incorporels	1 372 552	280 928
Intérêts de la dette à long terme	111 239	351 476
Gain sur dilution <small>NOTE 5</small>	(106 398)	(14 861)
	<b>35 607 146</b>	<b>29 759 801</b>
Bénéfice avant les éléments suivants	5 800 392	5 677 949
Frais de restructuration et autres frais <small>NOTE 20</small>	778 219	1 124 367
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	5 022 173	4 553 582
Impôts exigibles (recouvrés) <small>NOTE 16</small>	(55 177)	-
Impôts sur les bénéfices futurs <small>NOTE 16</small>	1 584 661	1 431 083
	<b>1 529 484</b>	<b>1 431 083</b>
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	3 492 689	3 122 499
Part des actionnaires sans contrôle	-	(64 034)
Bénéfice net	<b>3 492 689</b>	<b>3 186 533</b>
Bénéfice par action <small>NOTE 18</small>		
de base et dilué	<b>0,22</b>	<b>0,23</b>

# États consolidés du résultat étendu

des exercices terminés les 30 septembre

	2010	2009
	\$	\$
<b>Bénéfice net</b>	<b>3 492 689</b>	3 186 533
Autres éléments du résultat étendu		
Gain non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	<b>7 936</b>	-
<b>Résultat étendu</b>	<b>3 500 625</b>	3 186 533



# États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés les 30 septembre

2010  
\$

2009  
\$

## CAPITAL-ACTIONS

Solde au début	30 724 786	30 724 786
Opérations portant sur les actions avant le regroupement d'entreprises :		
Émission d'actions pour une contrepartie en espèces	4 848 375	-
Rachat d'actions	(1 587 757)	-
Opérations portant sur les actions au moment du regroupement d'entreprises ou après ce dernier :		
Aux fins du regroupement d'entreprises <small>NOTE 4</small>	95 184 588	-
Émission d'actions pour une contrepartie en espèces <small>NOTE 1</small>	5 000 000	-
Options sur actions exercées	325 568	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>134 495 560</b>	<b>30 724 786</b>

## SURPLUS D'APPORT

Solde au début	-	-
Aux fins du regroupement d'entreprises <small>NOTE 4</small>	957 065	-
Charge liée à la rémunération à base d'actions	236 129	-
Options sur actions exercées	(104 863)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 088 331</b>	<b>-</b>

## BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Solde au début	7 637 779	4 451 246
Bénéfice net	3 492 689	3 186 533
Excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions rachetées	(3 260 618)	-
Actifs de Fiera non transférés au moment du regroupement d'entreprises <small>NOTE 1</small>	(565 392)	-
Dividendes	(5 000 000)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 304 458</b>	<b>7 637 779</b>

## CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Solde au début	-	-
Autres éléments du résultat étendu	7 936	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>7 936</b>	<b>-</b>

# Bilans consolidés

aux 30 septembre

2010  
\$

2009  
\$

## ACTIF

### À court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 118 278	5 782 008
Encaisse réservée <small>NOTE 6</small>	1 797 719	1 569 632
Placements <small>NOTE 7</small>	4 514 231	-
Débiteurs <small>NOTE 8</small>	15 896 754	8 297 440
Prêts à des sociétés apparentées <small>NOTE 9</small>	-	115 284
Frais payés d'avance	495 070	507 398
Impôts futurs <small>NOTE 16</small>	55 809	2 237 363
	<b>24 877 861</b>	<b>18 509 125</b>
Placement à long terme	369 303	-
Immobilisations <small>NOTE 10</small>	2 706 158	2 306 657
Actifs incorporels <small>NOTE 11</small>	48 795 044	21 626 822
Écart d'acquisition	89 904 685	17 001 705
Frais reportés	199 237	78 604
	<b>166 852 288</b>	<b>59 522 913</b>

## PASSIF

### À court terme

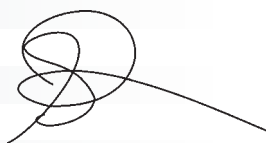
Créditeurs et charges à payer <small>NOTE 13</small>	14 506 573	6 259 879
Somme due à des sociétés apparentées	108 119	581 900
Dépôts-clients <small>NOTE 6</small>	1 797 719	1 569 632
Produit perçu d'avance	57 811	-
Honoraires de gestion perçus d'avance – actionnaire et ses sociétés apparentées	307 293	3 000 000
Somme due aux actionnaires de la coentreprise	573 199	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an <small>NOTE 15</small>	-	4 031 372
	<b>17 350 714</b>	<b>15 442 783</b>
Obligations reportées relatives à des baux	301 620	279 666
Incitatifs à la location	978 180	1 044 656
Impôts futurs <small>NOTE 16</small>	8 874 427	4 393 243
Autres passifs à long terme	1 451 062	-
	<b>28 956 003</b>	<b>21 160 348</b>

### Engagements NOTE 22

## CAPITAUX PROPRES

Capital-actions <small>NOTE 17</small>	134 495 560	30 724 786
Surplus d'apport	1 088 331	-
Bénéfices non répartis	2 304 458	7 637 779
Cumul des autres éléments du résultat étendu	7 936	-
	<b>2 312 394</b>	<b>7 637 779</b>
	<b>137 896 285</b>	<b>38 362 565</b>
	<b>166 852 288</b>	<b>59 522 913</b>

Au nom du conseil



**Sylvain Brosseau**  
Président et chef de l'exploitation



**Jean-Guy Desjardins**  
Président du conseil, chef de la direction  
et chef des placements

# États consolidés des flux de trésorerie

des exercices terminés les 30 septembre

	2010	2009
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	3 492 689	3 186 533
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	576 598	603 993
Amortissement des actifs incorporels	1 372 552	280 928
Amortissement des frais reportés	62 004	58 960
Amortissement des frais de financement	44 970	64 733
Incitatifs à la location	(129 439)	(124 962)
Obligations reportées relatives à des baux	21 954	95 972
Rémunération à base d'actions	236 129	-
Impôts futurs	1 584 661	1 431 083
Gain sur dilution <b>NOTE 5</b>	(106 398)	(14 861)
Gain à la cession de placements	(2 583)	-
Part des actionnaires sans contrôle	-	(64 034)
Honoraires de gestion perçus d'avance	(3 000 000)	-
	4 153 137	5 518 345
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation <b>NOTE 21</b>	432 426	5 113 222
	4 585 563	10 631 567
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Regroupement d'entreprises (déduction faite de la trésorerie acquise de 1 856 334 \$)	(2 299 517)	-
Placements	(1 625 027)	88 360
Prêts à des sociétés apparentées	107 433	(115 284)
Achat d'immobilisations	(347 537)	(151 956)
Achat d'actifs incorporels	(255 806)	(70 141)
Achat de placements à long terme	(376 019)	-
Incitatifs à la location	33 878	-
Incidence sur les liquidités lors de la dilution de sa participation dans Fiera Axium Infrastructure inc. <b>NOTE 5</b>	115 135	40 529
	(4 647 460)	(208 492)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(4 076 342)	(8 000 000)
Dépôts – partenaires	253 805	-
Païement de dividendes	(5 000 000)	-
Émission de capital-actions	10 069 079	-
Rachat de capital-actions	(4 848 375)	-
	(3 601 833)	(8 000 000)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 663 730)	2 423 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 782 008	3 358 933
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>2 118 278</b>	<b>5 782 008</b>

Des renseignements complémentaires sont présentés à la **NOTE 21**

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## NOTE 1 Description de l'entreprise et de la fusion

Fiera Capital inc. (« Fiera ») a été constituée le 1<sup>er</sup> juillet 2003 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et agit principalement comme conseiller en valeurs et comme gestionnaire de portefeuilles.

Sceptre Investment Counsel Limited (« Sceptre ») a été constituée en 1955 sous la dénomination Fry Investment Management Limited en vertu des lois de la province de l'Ontario et agit comme gestionnaire de fonds institutionnels. Ses services sont axés sur la gestion de régimes de retraite à l'intention des sociétés, des gouvernements et d'autres organismes.

Le 16 juin 2010, Fiera et Sceptre ont annoncé la signature d'une entente définitive en vue de regrouper les activités des deux sociétés. Les activités des sociétés regroupées sont poursuivies sous la dénomination Fiera Sceptre inc. (« Fiera Sceptre » ou la « Société »).

Conformément à l'entente, les actionnaires de Sceptre ont échangé environ 14,2 millions d'actions ordinaires contre 14,2 millions de nouvelles actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de Fiera Sceptre, à raison de une action par action. Pour sa part, Fiera a échangé la quasi-totalité de ses actifs et passifs connexes, sauf certains actifs d'impôts dont la valeur comptable s'élève à 565 392 \$, contre environ 21,4 millions d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial de Fiera Sceptre, ce qui s'est traduit par un total d'environ 35,6 millions d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et actions de catégorie B avec droit de vote spécial. À la suite du regroupement, les actionnaires de Fiera détiennent environ 60 % des actions en circulation de Fiera Sceptre.

À la suite de l'approbation des actionnaires et au moment de l'échange d'actions effectué à la conclusion de l'opération, un paiement de 0,60 \$ l'action, totalisant 8,5 millions de dollars, a été effectué par Sceptre sous forme d'une distribution de capital versée aux actionnaires de Sceptre. Les présents états financiers ne tiennent

pas compte de cette opération, car cette dernière a été effectuée avant le regroupement d'entreprises.

Parallèlement à la conclusion du regroupement, une entité contrôlée par un actionnaire minoritaire de Fiera a acquis 833 333 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de Fiera Sceptre à 6 \$ l'action, pour un total de 5 millions de dollars.

## NOTE 2 Modifications de conventions comptables

La Société a adopté les recommandations suivantes du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »):

### Instruments financiers – informations à fournir

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 2009, la Société a adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », en vertu duquel une entité doit classer les évaluations de la juste valeur et présenter l'information s'y rapportant selon une hiérarchie des évaluations de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations de la juste valeur doit comporter les niveaux suivants:

Niveau 1:	L'évaluation se fonde sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
Niveau 2:	Techniques d'évaluation fondées sur les données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
Niveau 3:	Les techniques d'évaluation utilisent les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie des évaluations de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données existent. Un instrument financier est classé dans le même niveau de la hiérarchie que la donnée importante dont tient compte l'évaluation de sa juste valeur qui présente le niveau le plus faible. Les informations à fournir sont présentées à la note 24.

### **NOTE 3 Conventions comptables**

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

#### **Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Fiera Sceptre et de ses filiales en propriété exclusive, Fiera Sceptre Funds Inc. (« FSFI »), auparavant Sceptre Mutual Fund Dealer Inc., et Sceptre Fund Management Inc. (« SFMI »). Les transactions et les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Les états financiers consolidés comprennent également les comptes de Fiera Axium Infrastructure inc. (« Fiera Axium »), qui était détenue à 50 % jusqu'en avril 2009, moment auquel elle a cessé d'avoir le contrôle du conseil d'administration en vertu de la convention d'actionnaires. À ce moment, sa participation a été réduite à 41,18 % et elle a conclu une entente de coentreprise. De plus, en mars 2010, la participation dans cette coentreprise a diminué et est passée de 41,18 % à 35,35 %. En conséquence, les comptes de Fiera Axium qui étaient consolidés jusqu'en avril 2009 ont été comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle par la suite.

#### **Constatation des produits**

Les revenus d'honoraires de gestion sont constatés lorsque les services qui en découlent sont rendus et que les honoraires peuvent être déterminés. Les escomptes sont présentés en réduction des produits. Les honoraires sont facturés mensuellement ou trimestriellement selon la moyenne quotidienne des actifs sous gestion et les autres frais sont calculés et facturés trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la fin du trimestre civil ou la moyenne du solde des actifs sous gestion au début et à la fin du trimestre.

Les honoraires de performance sont comptabilisés uniquement aux dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et dépendent de l'excédent du rendement du compte par rapport aux éléments de référence faisant l'objet d'une entente pour la période concernée.

Les honoraires de succès sont constatés au moment de la conclusion d'un projet d'infrastructure de notre coentreprise Fiera Axium.

#### **Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont les actifs incorporels, l'écart d'acquisition, les charges à payer, les actifs et passifs d'impôts futurs et la charge de rémunération à base d'actions.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification	
Encaisse et encaisse réservée	Détenus à des fins de transaction
Placements	
Billets à court terme	Détenus à des fins de transaction
Placements dans des fonds communs de placement	Disponibles à la vente
Débiteurs et prêts à des sociétés apparentées	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Sommes dues à des sociétés apparentées	Autres passifs
Dépôts – clients	Autres passifs
Dettes à long terme	Autres passifs

### Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur, aux dates de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les autres produits.

Les passifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont des passifs financiers non dérivés que la Société choisit de désigner, lors de la

constatation initiale, comme des instruments qu'elle mesurera à la juste valeur à même les autres intérêts débiteurs. Ces passifs sont comptabilisés comme le sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Aucun passif financier non dérivé n'a encore été désigné par la Société comme étant détenu à des fins de transaction.

### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Disponibles à la vente

Les placements de la Société ont été désignés comme actifs financiers disponibles à la vente et, par conséquent, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu et le bénéfice net constituent le résultat étendu.

### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie peuvent comprendre l'encaisse et le bon du Trésor dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

## Placements

Les placements dans des billets à court terme sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés selon le cours acheteur. Les placements dans des parts de fonds communs de placement sont comptabilisés à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds.

## Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	durée du bail

## Actifs incorporels

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie tels que les contrats de gestion relatifs aux fonds communs de placement sont comptabilisés au coût. La Société prévoit que ces contrats seront renouvelés et que les flux de trésorerie générés par ces actifs continueront indéfiniment. Par conséquent, la Société n'amortit pas ces actifs, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est imputée aux résultats. Si la Société détermine que le critère lié à la durée de vie indéfinie n'est plus respecté, elle amortira l'actif sur sa durée de vie utile restante.

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les durées de vie utile prévue des relations avec les clients à durée de vie limitée sont examinées chaque année et déterminées en fonction de l'analyse des taux d'attrition des clients historiques et prévus et d'autres facteurs qui pourraient influencer sur l'avantage économique futur que la Société devrait tirer de ses relations avec les clients. La Société effectue des tests de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si de telles indications existent, la Société compare les flux de trésorerie non actualisés liés à l'actif et la valeur comptable de l'actif. Si la valeur comptable est plus élevée que le montant des flux de trésorerie non actualisés, une charge pour dépréciation est comptabilisée. Cette charge correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

L'amortissement est effectué en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Relations avec les clients	20 ans
Nom commercial	5 ans
Entente de non-concurrence	3 ans
Logiciels	2 ans
Licences	durée de la licence

## Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.



# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif identifiable net des entreprises acquises, est soumis à un test de dépréciation à deux étapes annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. La première étape consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition excède la valeur comptable nette de l'unité d'exploitation en question, y compris l'écart d'acquisition. Dans l'éventualité où la valeur comptable nette excède la juste valeur, la deuxième étape du test est exécutée afin de déterminer le montant de la perte de valeur. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. Toute perte de valeur est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte est constatée. La Société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur des unités d'exploitation.

## Frais reportés

Les frais reportés sont constitués d'assurances et de loyers et sont amortis suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat ou du bail.

## Obligations reportées relatives à des baux

La Société a un contrat d'exploitation pour la location des bureaux qui contient une clause de prix échelonnés. La Société constate la charge locative de façon linéaire sur la durée du bail et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations reportées relatives à des baux l'écart entre la charge et le montant payable.

## Incitatifs relatifs aux baux

Les incitatifs relatifs aux baux représentent des allocations reçues des bailleurs des immeubles pour améliorations locatives et sont amortis sur la durée des baux.

## Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal aux fins de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur et pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

## Avantages sociaux futurs

La Société maintient des régimes de retraite à cotisations déterminées. Les charges annuelles correspondent aux contributions.

## Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode suppose que tout produit obtenu lié à l'exercice des options sur actions des employés servirait à l'achat d'actions au cours moyen du marché au cours de l'exercice.

## Rémunération à base d'actions

La charge de rémunération à base d'actions est comptabilisée au moyen de la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération des options sur actions est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes et est constatée au cours de la période d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, toute contrepartie payée par les employés est créditée au capital-actions et la juste valeur comptabilisée est retirée du surplus d'apport et créditée au capital-actions.

### Régime d'unités d'actions différées

La charge liée à l'attribution de nouvelles unités d'actions différées (« UAD ») est constatée lorsque les actions différées sont émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment causées par les fluctuations du prix des actions ordinaires de la Société sont constatées de façon continue dans l'état consolidé des résultats. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur est calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses honoraires versés sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions ordinaires de la Société sur la Bourse de Toronto pour le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Les UAD sont attribuées le troisième jour ouvrable suivant la publication des résultats trimestriels de la Société.

### Modifications comptables futures

#### Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour la préparation des états financiers des exercices et des périodes intermédiaires ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Au cours de l'année d'adoption, les sociétés devront fournir des informations comparatives, comme si les états financiers de l'exercice précédent avaient été préparés selon les IFRS. En ce qui concerne la Société, la transition des PCGR du Canada aux IFRS s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010. Pour l'exercice qui se terminera le 30 septembre 2012, la Société préparera les informations se rapportant à l'exercice 2012 ainsi que les informations comparatives se rapportant à l'exercice 2011 conformément aux IFRS. La Société prévoit que la transition aux IFRS aura une incidence sur la présentation de l'information financière, les contrôles internes et les systèmes d'information. La Société évalue actuellement l'incidence de la transition aux IFRS sur ces sujets et continuera d'investir dans la formation et les

ressources tout au long de la période de transition afin de faciliter le processus de conversion et de s'assurer que le calendrier est respecté.

#### Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », ainsi que le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces nouvelles normes seront applicables pour les périodes intermédiaires et les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 du même nom et établit les normes relatives à la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Il s'applique de façon prospective aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou une date ultérieure. L'adoption anticipée de ces chapitres est autorisée à condition qu'ils soient adoptés simultanément. Ces nouvelles normes comptables ont pour objectif d'harmoniser les normes comptables canadiennes et les IFRS. La Société adoptera ces chapitres au cours de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2011. Par conséquent, ce chapitre aurait une incidence sur les états financiers consolidés de la Société si un regroupement d'entreprises avait lieu après l'adoption.

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent le chapitre 1600, intitulé « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 établit les normes relatives à la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 établit les normes relatives à la comptabilisation d'une participation sans contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés après un regroupement d'entreprises. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## NOTE 4 Regroupement d'entreprises

Tel qu'il est décrit à la note 1, le 1<sup>er</sup> septembre 2010, Fiera a transféré et affecté à Sceptre la quasi-totalité de ses actifs et lui a cédé les droits s'y rapportant, sauf certains montants d'actif liés aux impôts représentant 565 392 \$. En contrepartie, Sceptre prend en charge les passifs de Fiera et émet 21 357 336 actions de catégorie B avec droit de vote spécial de Sceptre.

À la suite de cette opération, le contrôle de Sceptre est passé aux actionnaires de Fiera lors de la conclusion. Dans le cadre de ce type d'échange, comptabilisé de façon similaire à ce qu'on appelle une prise de contrôle inversée, Fiera est considérée comme l'acquéreur aux fins de la comptabilisation. Par conséquent, les actifs et les passifs de Sceptre ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative, tel qu'il est décrit avec précision dans l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé « Prises de contrôle inversées » (le « CPN-10 »). La juste valeur des actions de Sceptre émises et en circulation à ce moment a été utilisée pour déterminer le coût d'achat.

La contrepartie en actions est calculée selon un nombre de 14 206 655 actions de Sceptre multiplié par le prix moyen pondéré des actions à la Bourse de Toronto pour une période commençant deux jours avant le 16 juin 2010, soit la date de l'annonce de l'opération, et se terminant deux jours après.

Conformément à la comptabilisation de la prise de contrôle inversée, tous les états financiers historiques comparatifs sont ceux de Fiera, soit l'acquéreur sur le plan comptable.

Le tableau suivant présente la répartition préliminaire du prix d'achat, assujettie à une évaluation finale. La répartition du prix d'achat finale devrait être finalisée aussitôt que la direction aura recueilli l'information importante considérée comme nécessaire pour établir la répartition finale.

	\$
Actifs à court terme	12 188 591
Immobilisations	630 237
Frais reportés	182 637
Valeur des actifs incorporels	28 285 000
Écart d'acquisition <sup>1</sup>	72 902 980
Passifs à court terme et passifs à long terme	(9 170 349)
Incitatifs à la location	(29 085)
Passifs d'impôts futurs	(4 692 507)
	100 297 504
Contrepartie d'achat	
Contrepartie en actions – émission réputée	95 184 588
Juste valeur des options de Sceptre – émission réputée <sup>2</sup>	957 065
Coûts de transaction	4 155 851
	100 297 504

① L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

② Au moment de la conclusion de l'opération, Sceptre avait 368 466 options en cours dont les droits ont été acquis en raison du changement de contrôle. La juste valeur de l'émission d'options réputée de Fiera en échange des 368 466 options de Sceptre s'élève à 957 065 \$. Ce montant a été inclus en tant que composante du prix d'achat.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises, la direction a proposé certains plans en vue de la réorganisation et de l'intégration des deux sociétés. Par conséquent, la Société a comptabilisé des provisions liées aux baux visant les locaux occupés par Sceptre que la Société prévoit quitter ainsi qu'aux coûts liés à la cessation d'emploi prévue de certains employés de la société acquise occupant des postes qui existent déjà au sein de l'organisation existante. Les composantes des charges d'intégration se présentent comme suit :

	Primes de départ	Consolidation des installations	Total
	\$	\$	\$
Provision incluse dans la répartition du prix d'achat	<b>2 273 000</b>	<b>1 384 000</b>	<b>3 657 000</b>
Versée au cours de l'exercice	<b>(84 000)</b>	-	<b>(84 000)</b>
Solde, au 30 septembre 2010	<b>2 189 000</b>	<b>1 384 000</b>	<b>3 573 000</b>

Le total du solde restant comprend un montant de 2 122 000 \$ qui est inclus dans les créiteurs et les charges à payer et un montant de 1 451 000 \$, inclus dans les autres passifs à long terme.

#### **NOTE 5** Coentreprises

Au 30 septembre 2008, la Société possédait 50 % des actions avec droit de vote de Fiera Axiom et, compte tenu de la convention d'actionnaires en vigueur, considérait sa participation dans Fiera Axiom comme une filiale. Toutefois, au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2009, un nouvel actionnaire a souscrit à des actions avec droit de vote, résultant en une dilution de la participation détenue dans Fiera Axiom de 50 % à 41,18 % malgré un investissement supplémentaire de la Société de 333 333 \$ en espèces pour autant d'actions ordinaires. Ces transactions ont résulté en un gain sur dilution du placement de 14 861 \$.

De plus, le 31 mars 2010, les nouveaux actionnaires et employés de la coentreprise Fiera Axiom ont souscrit à des actions avec droit de vote de Fiera Axiom, ce qui a entraîné une dilution additionnelle de la participation détenue dans Fiera Axiom qui est passée de 41,18 % à 35,35 % ainsi qu'un gain de dilution de 106 398 \$, malgré un placement additionnel de 500 000 \$ effectué par la Société et un remboursement de capital de 875 000 \$ en août 2010.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part proportionnelle des actifs, passifs, revenus, charges et des flux de trésorerie des activités de la coentreprise. Les montants inclus dans ces états financiers sont les suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Bilans		
Actifs à court terme	1 018 837	287 251
Actifs à long terme	477 834	6 926
Passifs à court terme	1 388 964	16 016
Passifs à long terme	33 556	-
État des résultats		
Produits	2 266 580	8 793
Charges	2 109 354	542 966
Impôts sur les bénéfices (recouvrés)	77 348	(142 625)
Bénéfice net (perte nette)	79 878	(391 548)
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	1 120 018	(405 951)
Activités d'investissement	(448 918)	76 777
Activités de financement	134 165	420 690
	<b>805 265</b>	<b>91 516</b>

Les opérations de mars 2010 ont eu pour effet d'éliminer certains actifs et passifs découlant de la consolidation proportionnelle précédente établie à 41,18 % tel que décrit ci-après :

	Débit (crédit)
	\$
Encaisse	63 295
Autres actifs à court terme	84 858
Placements temporaires	253 007
Autres actifs à long terme	1 707
Dépôt – partenaires	(253 805)
Autres passifs à court terme	(77 030)
	<b>72 032</b>
Incidence sur les liquidités lors de la dilution de la participation :	
Encaisse	(63 295)
Variation attribuée aux actionnaires sans contrôle	72 032
Gain sur dilution de la participation	106 398
	<b>115 135</b>
Les transactions intersociétés suivantes ont également été éliminées lors de la consolidation :	
Débiteurs	3 023
Créditeurs	(3 023)

## NOTE 6 Encaisse réservée et dépôts-clients

L'encaisse réservée est constituée des dépôts-clients reçus durant l'année dans le cadre du règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société agissait à titre de mandataire. Les entrées et sorties relatives à cette encaisse ne sont pas considérées comme des activités d'exploitation.

## NOTE 7 Placements

	2010	2009
	\$	\$
Billets à court terme	3 500 274	-
Placements dans des fonds communs de placement gérés par la Société	1 013 957	-
	4 514 231	-

## NOTE 8 Débiteurs

	2010	2009
	\$	\$
Comptes clients	14 206 647	6 286 551
Comptes clients – sociétés apparentées à un actionnaire	1 496 818	1 987 377
Autres	193 289	23 512
	15 896 754	8 297 440

## NOTE 9 Prêts à des sociétés apparentées

	2010	2009
	\$	\$
Prêt, taux de base majoré de 0,25 %, remboursable en octobre 2009	-	61 761
Prêt à une société apparentée à un actionnaire, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	53 523
	-	115 284

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## NOTE 10 Immobilisations

			2010	2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	2 105 348	1 580 758	524 590	508 168
Matériel informatique	3 003 572	2 322 027	681 545	239 363
Améliorations locatives	2 174 973	674 950	1 500 023	1 559 126
	<b>7 283 893</b>	<b>4 577 735</b>	<b>2 706 158</b>	<b>2 306 657</b>

## NOTE 11 Actifs incorporels

			2010	2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Durée de vie indéfinie				
Contrats de gestion d'actifs	6 170 000	-	6 170 000	21 444 312
Durée de vie limitée				
Relations avec les clients	40 424 312	1 148 882	39 275 430	
Nom commercial	2 330 000	34 500	2 295 500	-
Entente de non-concurrence	805 000	19 167	785 833	-
Logiciels	1 195 818	927 537	268 281	177 730
Licences	67 000	67 000	-	4 780
	<b>50 992 130</b>	<b>2 197 086</b>	<b>48 795 044</b>	<b>21 626 822</b>

Au cours de l'exercice, la direction de Fiera a révisé la durée de vie utile de ses contrats de gestion d'actifs qui s'élevaient à 21 444 312 \$ au 30 septembre 2009 et l'a établie à 20 ans, alors qu'antérieurement ils étaient comptabilisés comme des actifs à durée de vie indéfinie, (voir la note 2 portant sur les actifs incorporels) et les ont classés en tant que relations avec les clients.

Les actifs incorporels qui ont été acquis au cours de l'exercice se sont chiffrés à 255 806 \$ au total (70 141 \$ en 2009).

## NOTE 12 Emprunt bancaire

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,25 % et vient à échéance en juin 2011. Cette marge n'est pas utilisée en fin d'exercice. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang de 5 000 000 \$ sur les créances, les actifs corporels et incorporels, présents et futurs de la Société.

Selon les conditions de la convention d'emprunt, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (se reporter à la note 15).



**NOTE 13** Créditeurs et charges à payer

	2010	2009
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	6 670 515	1 200 815
Salaires, vacances et primes de départ à payer	2 748 490	195 984
Bonis et commissions à payer	5 008 913	4 176 500
Taxes	78 655	686 580
	<b>14 506 573</b>	<b>6 259 879</b>

**NOTE 14** Avantages sociaux futurs

La Société contribue à des régimes de retraite à cotisations déterminées en faveur de ses employés. Les cotisations de l'exercice ont été de 557 901 \$ (500 497 \$ en 2009).

Dans le cadre du regroupement d'entreprises mentionné à la note 1, la Société a exercé le rôle de promoteur pour les régimes de retraite individuels établis par Sceptre à l'intention de certains employés clés. Conformément aux lois sur les pensions, alors que les régimes de retraite individuels sont en vigueur, la Société n'est soumise à aucune obligation juridique lui exigeant de verser des cotisations aux régimes de retraite individuels relativement à des déficits de solvabilité. De plus, les dernières évaluations déposées ne présentent aucune obligation non capitalisée liée aux régimes de retraite individuels posant un problème de continuité de l'exploitation. En ce qui concerne les coûts liés aux services rendus au cours de l'exercice, aucune cotisation n'est actuellement exigée, à l'exception d'un compte individuel auquel un montant pouvant aller jusqu'à 30 000 \$ peut être versé annuellement.

**NOTE 15** Dette à long terme

	2010	2009
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, portant intérêt au taux préférentiel plus une majoration pouvant varier de 0 % à 0,75 %, échu le 30 septembre 2010	-	4 076 342
Frais de financement reportés	-	(44 970)
	-	4 031 372
Tranche échéant à moins de un an	-	4 076 342
Frais de financement à moins de un an	-	(44 970)
	-	4 031 372

Selon les conditions de la convention rattachée à l'emprunt hypothécaire, la Société était soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions se composent du ratio d'emprunts sur BAIIA, du ratio d'emprunts sur la somme des capitaux propres et des emprunts et du ratio de couverture des charges fixes.

Le BAIIA, une mesure non conforme aux PCGR, est la somme du bénéfice net plus les intérêts de la dette à long terme et autres intérêts débiteurs, les impôts sur les bénéfices, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations et des actifs incorporels, les bonis de rétention et certains frais d'acquisition, tel qu'il est défini dans la convention.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## NOTE 16 Impôts

Le tableau suivant présente le détail de la charge d'impôts :

	2010	2009
	\$	\$
Impôts exigibles (recouvrés)	(55 177)	-
Impôts futurs	1 584 661	1 431 083
	<b>1 529 484</b>	<b>1 431 083</b>

Le tableau suivant présente la différence entre le montant de la charge d'impôts de la Société et les montants qui auraient été obtenus au moyen des taux d'imposition fédéral et provincial combinés prévu par la loi :

	2010	2009
	\$	\$
Charge d'impôts futurs calculée selon le taux d'imposition combiné prévu par la loi	1 503 394	1 396 584
Montants non déductibles	214 983	118 882
Ajustement des actifs et des passifs d'impôts futurs en raison des modifications apportées aux taux d'imposition pratiquement en vigueur	(188 893)	(84 383)
	<b>1 529 484</b>	<b>1 431 083</b>

Le tableau suivant présente le détail des principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Pertes reportées	-	1 673 328
Honoraires de gestion perçus d'avance	-	920 096
Immobilisations	550 358	429 666
Incitatifs à la location	249 404	292 189
Provision pour coûts de restructuration	816 058	-
Autres	137 125	210 620
	<b>1 752 945</b>	<b>3 525 899</b>
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(10 571 563)	(5 681 779)
Passifs d'impôts futurs nets	<b>(8 818 618)</b>	<b>(2 155 880)</b>
Répartition :		
Actifs d'impôts futurs – à court terme	55 809	2 237 363
Passifs d'impôts futurs – à long terme	(8 874 427)	(4 393 243)
	<b>(8 818 618)</b>	<b>(2 155 880)</b>

## NOTE 17 Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité,

actions ordinaires de catégorie A, avec droit de vote subalterne et participantes

actions ordinaires de catégorie B, avec droit de vote spécial et participantes

Opérations liées aux actions de la Société effectuées après l'opération décrite à la note 4

	2010	2010
	Nombre	\$
Actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne		
Émises en échange d'actions ordinaires <b>NOTE 1</b>	14 238 224	95 396 100
Moins les actions détenues en fiducie par la Société <sup>2</sup>	(31 569)	(211 512)
	14 206 655	95 184 588
Émises en échange d'espèces <b>NOTE 1</b>	833 333	5 000 000
Options sur actions exercées	38 733	325 568
En circulation, à la fin	15 078 721	100 510 156
Actions de catégorie B, avec droit de vote spécial		
Émises dans le cadre du regroupement d'entreprises et en circulation, à la fin <b>NOTE 1</b>	21 357 336	33 985 404
Total du capital-actions, à la fin	36 436 057	134 495 560
Opérations liées au capital-actions de Fiera effectuées avant le regroupement d'entreprises		
Capital-actions, au début	45 544 295	30 724 786
Émission d'actions pour une contrepartie en espèces	2 353 580	4 848 375
Actions rachetées <sup>1</sup>	(2 353 580)	(1 587 756)
Valeur attribuée aux actions de catégorie B, avec droit de vote spécial à la conclusion de l'opération	(45 544 295)	(33 985 404)
Actions en circulation, à la fin	-	-
Opérations liées au capital-actions de Sceptre effectuées avant le regroupement d'entreprises		
Actions en circulation, au début	14 044 590	s.o.
Options sur actions exercées	193 634	s.o.
Échange contre des actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne de la Société <b>NOTE 1</b>	(14 238 224)	s.o.
Actions ordinaires en circulation, à la fin	-	-
	2009	2009
	Nombre	\$
Actions ordinaires de Fiera		
Actions en circulation, au début et à la fin	45 544 295	30 724 786

① Les actions ayant une valeur comptable de 1 587 756 \$ ont été rachetées pour un montant de 4 848 375 \$ et l'excédent du prix d'achat par rapport à la valeur comptable de 3 260 619 \$ a été imputé aux bénéfices non répartis.

② Au 1<sup>er</sup> septembre et au 30 septembre 2010, 31 569 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, qui se sont éteintes avant que leurs droits deviennent acquis en vertu des régimes de rémunération au rendement à base d'actions de Sceptre, étaient détenues en fiducie par la Société. Ces actions sont présentées en réduction du capital-actions en circulation au 1<sup>er</sup> septembre et au 30 septembre 2010.

Conformément aux modalités des régimes, les actions éteintes pouvaient être distribuées à d'autres participants des régimes. Cependant, les régimes de rémunération au rendement à base d'actions ont été annulés à la fin de l'exercice.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

Au cours de l'exercice, les statuts de Sceptre ont été modifiés en vue de changer la dénomination sociale de Sceptre pour Fiera Sceptre inc. et pour créer les actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote spécial.

Parallèlement à la conclusion de l'opération, une entité contrôlée par un actionnaire minoritaire indirect de Fiera a acquis 833 333 actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne de la Société à 6,00 \$ l'action pour un montant de 5 millions de dollars.

## NOTE 18 Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action ainsi que le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et dilué par action :

	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net	3 492 689	3 186 533
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	15 888 902	14 044 590
Effet dilutif des options sur actions	47 386	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	15 936 288	14 044 590
Résultat par action – de base et dilué	0,22	0,23

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas les 19 400 options ayant un effet antidilutif.

## NOTE 19 Régime d'options sur actions

a) Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, Fiera a constitué un régime d'options sur actions en vertu duquel des options visant l'achat d'un maximum de 4,5 millions d'actions étaient attribuées à des employés clés en vertu d'un régime de rémunération.

Les principales modalités du régime d'options sur actions sont les suivantes :

- Le prix d'exercice est égal à la valeur de marché des actions en date de l'attribution des options. La valeur de marché est calculée en fonction de formules d'évaluation établies par la direction de la Société.
- Les droits liés aux options attribuées sont acquis par tranches de 20 % à partir de la fin de la troisième année jusqu'à la fin de la septième année suivant la date d'attribution.
- Les options sur actions arrivent à échéance au plus tard 10 ans après la date d'attribution.

Le nombre d'options sur actions attribuées en vertu du régime au cours de l'exercice et avant le regroupement d'entreprises s'établit comme suit :

	Nombre moyen pondéré d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
	\$	\$
Solde au début	-	-
Options attribuées	<b>1 767 628</b>	1,69719
Solde à la conclusion du regroupement	<b>1 767 628</b>	1,69719
Options pouvant être exercées à la fin	-	-

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de l'exercice à la date d'attribution s'établissait à 0,29 \$ l'option. La juste valeur de chaque option sur actions a été établie au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, lequel a été modifié afin de tenir compte du cours des actions en date de l'attribution et des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,25 %
Durée de vie prévue	7 ans
Volatilité prévue du cours des actions	30 %
Rendement prévu des dividendes	5 %

Une charge de rémunération de 236 129 \$ a été comptabilisée pour l'exercice (néant en 2009) relativement au régime d'options sur actions de Fiera.

En raison du regroupement d'entreprises conclu entre Sceptre et Fiera, les options en cours de Fiera ont été remplacées par des options de la Société. Par conséquent, les 1 767 628 options initiales visant l'acquisition d'actions de Fiera ont été remplacées par des options visant l'acquisition de 818 412 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne au prix d'exercice de 3,67 \$ l'action et dont la période d'acquisition des droits a été harmonisée avec celle prévue par le régime de 2007 en vigueur de Sceptre. Aucun montant n'a été comptabilisé à l'égard de l'émission de ces options de remplacement.

- b) Le 7 mai 2007, les actionnaires de Sceptre ont approuvé l'adoption d'un nouveau régime d'options sur actions (le régime de 2007). Les options étaient auparavant attribuées en fonction du régime d'attribution d'options sur actions de 1998 de Sceptre (le régime de 1998). En vertu du régime de 2007, 1 000 000 d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission. Au moment de l'approbation du régime de 2007, 1 347 700 options sur actions étaient émises et en cours en vertu du régime de 1998. Suivant l'adoption du régime de 2007, aucune nouvelle option sur actions n'a été émise en vertu du régime de 1998.

En vertu du régime de 2007, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de Sceptre à la Bourse de Toronto sur les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions, et l'échéance maximale des options est de cinq ans. Les droits liés aux options attribuées sont acquis par tranches de 33,33 % par année, soit à chaque date anniversaire de l'attribution.

En raison du regroupement d'entreprises et du changement de contrôle de Sceptre, les droits sur toutes les options sur actions en cours de Sceptre au moment du regroupement sont devenus acquis à la date de la conclusion de celui-ci. Par ailleurs, le régime d'options sur actions de 2007 en vigueur de Sceptre a été modifié afin d'augmenter le nombre d'actions réservées aux fins d'émission pour le faire passer de 1 000 000 d'actions ordinaires à 2 021 588 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

c) Le tableau suivant présente un sommaire de l'état des régimes d'options sur actions de la Société au 30 septembre 2010 ainsi que des changements survenus au sein de ceux-ci au cours de l'exercice terminé à cette date :

	Nombre d'actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré
	\$	\$
Options de Sceptre en circulation,		
Au début	1 018 900	7,06
Options attribuées aux employés de Sceptre, avant le regroupement d'entreprises	95 000	5,87
Options de remplacement attribuées aux employés de Fiera	818 412	3,67
Exercées	(232 367)	5,88
Annulées <sup>1</sup>	(383 900)	8,84
Échues	(59 400)	6,95
Frappées d'extinction	(120 767)	6,31
En circulation à la fin	1 135 878	
Options pouvant être exercées à la fin	317 466	5,73

<sup>①</sup> Dans le cadre de l'entente de regroupement d'entreprises, 383 900 options sur actions de Sceptre ont été annulées par celle-ci avant la conclusion du regroupement, et un montant de 150 185 \$ a été versé aux détenteurs de ces options en contrepartie. Comme cette opération a été conclue avant le regroupement d'entreprises, le montant versé aux détenteurs des options n'est pas reflété aux états consolidés des flux de trésorerie.

Le tableau suivant résume les options sur actions en cours au 30 septembre 2010 :

Options en cours				Options pouvant être exercées	
Fourchette du prix d'exercice	Nombre en cours	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
3,67 \$	818 412	5	3,67 \$	–	–
5,41 \$ à 6,37 \$	317 466	3	5,73 \$	317 466	5,73 \$

d) Régime d'unités d'actions différées

Au cours de 2007, le conseil d'administration de Sceptre a adopté un régime d'unités d'actions différées (le régime d'UAD) en vue d'harmoniser davantage les intérêts entre les administrateurs et les actionnaires de Sceptre en liant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions ordinaires de Sceptre au lieu de leur verser une rémunération en espèces. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date de chaque trimestre représentant le troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de ses honoraires de base pour le trimestre en cours, en autant qu'un minimum de 50 % de ces honoraires de base soit versé sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses honoraires à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions ordinaires de Sceptre à la Bourse de Toronto du jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Dans l'éventualité où un administrateur quittait ses fonctions, Sceptre lui versait un montant en espèces égal au cours de clôture des actions ordinaires de Sceptre le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détiendrait à cette date.

Au 30 septembre 2010, la direction a enregistré une provision d'environ 237 000 \$ pour les 29 138 parts en circulation en vertu du régime d'unités d'actions différées.

#### **NOTE 20** Frais de restructuration et primes de départ

Dans le cadre de la stratégie de restructuration et d'intégration décrite à la note 4, la Société a inscrit des provisions de 578 219 \$ relativement à la mise à pied prévue de certains employés de Fiera. En outre, la Société a engagé des frais non récurrents de 200 000 \$ auprès de la Bourse de Toronto.

Les frais de restructuration et primes de départ pour 2009 comprennent les primes de départ versées à des employés qui ont quitté ainsi que les frais juridiques engagés relativement à la mise à pied de ces employés en novembre 2008.

#### **NOTE 21** Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2010	2009
	\$	\$
<b>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</b>		
Débiteurs	(1 221 663)	(113 469)
Frais payés d'avance	(2 463)	(198 689)
Créditeurs et charges à payer	1 162 450	2 538 975
Sommes dues à des sociétés apparentées	(470 758)	(113 595)
Produit perçu d'avance	57 811	-
Honoraires de gestion perçus d'avance – actionnaire et ses sociétés apparentées	333 850	3 000 000
Somme due aux actionnaires de la coentreprise	573 199	-
	<b>432 426</b>	<b>5 113 222</b>
<b>Autres renseignements</b>		
Intérêts versés	51 661	381 742

#### **NOTE 22** Engagements

La Société loue des bureaux et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2019. Les loyers futurs s'élèveront à 13 821 313 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

2011	2 226 297 \$
2012	1 815 837 \$
2013	1 739 470 \$
2014	1 765 778 \$
2015	1 591 003 \$
2016 et par la suite	4 682 928 \$



# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## NOTE 23 Opérations entre apparentés

La Société a effectué les opérations suivantes avec des actionnaires et des sociétés qui leur sont apparentées :

	2010	2009
	\$	\$
Honoraires de gestion, déduction faite des escomptes	7 207 109	7 401 532
Frais d'exploitation		
Salaires et charges sociales	389 743	410 851
Frais de gestion	51 000	50 000
Autres charges	52 271	146 180
Intérêts de la dette à long terme	-	36 986

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange. Cette valeur représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## NOTE 24 Instruments financiers et gestion du risque

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Société est exposée aux risques suivants relatifs à l'utilisation d'instruments financiers : le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de liquidité. L'analyse suivante permet d'évaluer les risques au 30 septembre 2010.

Les activités de la Société consistent à gérer des actifs de placement, et le niveau d'actifs sous gestion constitue le principal inducteur de rendement des résultats de la Société. Le niveau d'actifs sous gestion est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société de maintenir ses actifs existants et d'en attirer de nouveaux.

Le bilan consolidé de la Société inclut un portefeuille de placements, et la valeur de ces placements est exposée à divers facteurs de risque. Bien que certains de ces risques aient également une incidence sur la valeur des actifs sous gestion de clients, l'analyse suivante concerne uniquement le propre portefeuille de placements de la Société.

L'exposition de la Société à des pertes potentielles sur ses placements sous forme d'instruments financiers découle principalement du risque de marché, incluant les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, du risque de liquidité et du risque de crédit.

### Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de variations défavorables des taux et des cours du marché, comme les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers et d'autres variations pertinentes des taux et des cours du marché. Le risque de marché est directement tributaire de la volatilité et de la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents sont négociés. Les paragraphes suivants décrivent les principales expositions au risque de marché de la Société ainsi que la manière dont ces expositions sont actuellement gérées.

### Risque lié aux fluctuations du marché boursier

Les fluctuations de la valeur des titres de participation ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des gains et des pertes liés aux titres de participation et aux titres de fonds communs de placement du portefeuille de la Société et entraînent des modifications liées aux gains et aux pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le

contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés des capitaux propres et obligataires et, par conséquent, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de participation, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

Le portefeuille de placements de la Société est géré par cette dernière selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. L'expertise particulière de la Société est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Le portefeuille de titres de participation et de titres liés aux actions de la Société au 30 septembre 2010 comprenait des placements dans des fonds communs de placement gérés par la Société ayant une juste valeur de 1 013 957 \$. Les placements dans des fonds communs de placement comprennent un portefeuille de placements canadiens très diversifié. Les titres privilégiés et les parts de fonds communs de placement n'ont pas d'échéances précises.

L'incidence d'une variation de 10 % du placement de la Société dans des titres de participation et des titres liés aux actions sur les autres éléments du résultat étendu au 30 septembre 2010 consiste en une augmentation ou une diminution des autres éléments du résultat étendu de 101 395 \$.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société comprennent l'encaisse, l'encaisse réservée et les placements temporaires, lesquels sont assujettis au risque de crédit. La valeur comptable des actifs financiers aux bilans consolidés représente le risque de crédit maximal à la date des bilans.

Le risque de crédit de la Société est principalement imputable à ses créances clients. Les montants sont présentés dans les bilans consolidés, déduction faite de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. Aucun client ne représente 10 % des comptes-clients de la Société au 30 septembre 2010 (la Société a un client important qui représente 10 % du total des débiteurs au 30 septembre 2009).

## Risque de crédit

Le risque de crédit lié à l'encaisse, l'encaisse réservée et aux placements temporaires est limité puisque les contreparties sont des banques à charte jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences nationales de notation.

Aux 30 septembre, le classement par échéance des débiteurs était le suivant :

	2010	2009
	\$	\$
Clients		
Courant	12 108 351	5 453 964
Entre 61 et 119 jours	435 510	301 092
Plus de 120 jours	118 217	17 259
Total des débiteurs clients	12 662 078	5 772 315
Société apparentée	1 690 106	2 010 889
Autres	1 544 570	514 236
	<b>15 896 754</b>	<b>8 297 440</b>

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2010 et 2009

## Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de la fluctuation des taux d'intérêt sur l'emprunt hypothécaire.

## Risque de change

La Société réalise moins de 1 % de son chiffre d'affaires principalement en dollars américains et est donc très peu exposée aux fluctuations des devises. La Société ne gère pas activement ce risque.

Les bilans consolidés incluent les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
Dollars US		
Encaisse	92 936	32 120
Débiteurs	2 470	2 699

## Risque de liquidité

L'objectif de la Société est de détenir suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance. La Société surveille le solde de son encaisse et les flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 septembre 2010, les passifs financiers de la Société étaient les suivants :

	Valeur comptable	2011	2012	2013
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	14 506 573	14 506 573	-	-
Somme due à des sociétés apparentées	108 119	108 119	-	-
Autres passifs à long terme	1 451 062	-	814 666	166 646
Engagements	13 821 313	2 226 297	1 815 837	1 739 470
	29 887 067	16 840 989	2 630 503	1 906 116

La Société génère assez de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible par sa marge de crédit pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Afin de gérer ses exigences de flux de trésorerie à court terme, la Société conserve une partie de ses actifs investis dans des billets à court terme liquides. Au 30 septembre 2010, la Société détenait des billets à court terme représentant un montant de 3 500 274 \$. Les billets à court terme ont des échéances allant jusqu'à six mois et sont émis par le gouvernement du Canada. La Société ne détient aucun papier commercial adossé à des actifs non bancaire.

## Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, de l'encaisse réservée, des billets à court terme, des débiteurs, des prêts à des sociétés apparentées, des créditeurs et charges à payer, des sommes dues à des sociétés apparentées, des sommes dues aux actionnaires de la coentreprise et des dépôts-clients correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur estimative du prêt hypothécaire correspond approximativement à sa valeur comptable étant donné qu'il comporte des conditions et échéances semblables à celles que la Société pourrait actuellement obtenir.

Le coût lié au placement à long terme et au placement dans des fonds communs de placement se chiffre à 1 375 324 \$, tandis que la juste valeur est de 1 383 260 \$, et le gain non réalisé de 7 936 \$ est reflété dans le résultat étendu.

### Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers enregistrés à la juste valeur dans les bilans consolidés sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous.

	Niveau 1	Niveau 2	Total des actifs financiers à la juste valeur
	\$	\$	\$
Actifs financiers			
Trésorerie	2 118 278	-	2 118 278
Billets à court terme	3 500 274	-	3 500 274
Placements dans des fonds communs de placement gérés par la Société	742 077	271 880	1 013 957
Placement à long terme	-	369 303	369 303
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>6 360 629</b>	<b>641 183</b>	<b>7 001 812</b>

### NOTE 25 Gestion du capital

Le capital de la Société comprend le capital-actions, les bénéfices non répartis et la dette à long terme, y compris la tranche à court terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement nécessaires et de maximiser le rendement aux actionnaires en optimisant le ratio passif-capitaux propres et en respectant les obligations réglementaires et certaines clauses restrictives exigées par le prêteur des fonds.

Afin de conserver sa structure du capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres de créance ou acquérir ou vendre des actifs pour améliorer son rendement financier et sa souplesse financière.

Afin de se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société est tenue de maintenir un fonds de roulement minimal de 200 000 \$, tel qu'il est défini dans le Règlement 31-103.

### NOTE 26 Informations sectorielles

La direction de la Société a déterminé que les services de gestion de placements au Canada représentent le secteur d'activité de la Société et que tous les actifs sont situés au Canada.

# Conseil d'administration

- Jean-Guy Desjardins** Jean-Guy Desjardins est chef de la direction et chef des placements auprès de Fiera Sceptre, ainsi que président du conseil d'administration de l'entreprise. Avant de créer Fiera Sceptre, M. Desjardins a co-fondé TAL en 1972 et été son actionnaire principal jusqu'à son acquisition par la Banque Canadienne Impériale de Commerce en 2001. Sous sa tutelle, l'entreprise a pris de l'expansion, son actif sous gestion totalisant plus de 60 milliards de dollars.
- Sylvain Brosseau** Sylvain Brosseau, président et chef de l'exploitation de Fiera Sceptre, détient plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie de la gestion des placements. Avant de se joindre à Fiera Sceptre, M. Brosseau était vice-président exécutif, Marchés institutionnels, de TAL Gestion globale d'actifs inc., et vice-président exécutif de TAL International, où il supervisait les activités mondiales de distribution et d'exploitation.
- Neil Nisker** Neil Nisker, vice-président exécutif du conseil de Fiera Sceptre, possède plus de 38 ans d'expérience dans l'industrie des services financiers. De 1997 à 1999, M. Nisker a été président du conseil de Nisker Associates, Inc., entreprise de conseils en placements enregistrée qui a été acquise ultérieurement par YMG Capital Management Inc.
- Jean C. Monty** Jean C. Monty est un administrateur. Le 24 avril 2002, M. Monty, alors président du conseil et chef de la direction de Bell Canada Entreprises (BCE Inc.), a pris sa retraite après une distinguée carrière de 28 ans. Avant d'entrer au service de BCE Inc., M. Monty était vice-président du conseil et chef de la direction de Nortel. Il siège au conseil d'administration de nombreuses sociétés internationales.
- Christiane Bergevin** Christiane Bergevin est vice-présidente exécutive, Partenariats stratégiques, auprès du Mouvement Desjardins. Avant de se joindre à Desjardins, Mme Bergevin a été vice-présidente principale et directrice générale, Projets Corporatifs, du Groupe SNC-Lavalin Inc., et présidente de SNC-Lavalin Capital Inc.
- Denis Berthiaume** Denis Berthiaume est premier vice-président et directeur général, Gestion du patrimoine et Assurance de personnes, au Mouvement Desjardins. Avant cela, il a occupé les postes de vice-président principal, Marchés individuels, pour le compte de Standard Life, de premier vice-président, Assurance individuelle, chez Desjardins Sécurité financière, et de président de Gestion SFL.
- David R. Shaw** David R. Shaw est le fondateur et chef de la direction de Knightsbridge Human Capital Management Inc., entreprise nationale de ressources humaines. Précédemment, il était président et chef de la direction de Pepsi Cola Canada. Il a aussi été président du conseil de la North York General Hospital Foundation et siège à de nombreux conseils d'administration.
- W. Ross Walker** Ross Walker a été président du conseil et chef de la direction de KPMG Canada de 1989 à 1993. De 1993 à 1996, M. Walker était un partenaire exécutif international auprès de KPMG International. Il a aussi été président du conseil d'administration de Sceptre de mai 2003 au 1<sup>er</sup> septembre 2010.
- Arthur R.A. Scace** Arthur Scace était anciennement président du conseil national de McCarthy Tétrault s.r.l. et directeur général du bureau de Toronto de l'entreprise. Il siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés canadiennes. Il a notamment présidé celui de la Banque Scotia de mars 2004 à mars 2009.

# Renseignements sur la société

## Cadres dirigeants

Pierre Blanchette  
Sylvain Brosseau  
Jim Craven  
Violaine Des Roches  
Jean-Guy Desjardins  
Merri Jones  
Neil Nisker  
David Pennycook  
Salvatore Reda  
Alain St-Hilaire  
Robert Trépanier

## Siège social

1501, avenue McGill College  
Bureau 800  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 3M8  
Téléphone: 514-954-3300  
Sans frais: 1-800-361-3499  
Télécopieur: 514-954-5098  
Courriel: [info@fierasceptre.ca](mailto:info@fierasceptre.ca)  
Site web: [www.fierasceptre.ca](http://www.fierasceptre.ca)

## Agent des transferts et agent d'inscription

Computershare  
Investor Services Inc.  
100 University Avenue  
Toronto, Ontario  
Canada M5J 2Y1  
Téléphone: 416-263-9701

## Vérificateurs

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

## Marchés boursiers

Actions avec droit de vote subordonné de catégorie A (FSZ-T)  
Bourse de Toronto

## Assemblée annuelle

Centre Mont-Royal  
2200, rue Mansfield  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 3R8

Le mardi 22 mars 2011 à 9h00 a.m.

# Contactez-nous

## Montréal

Fiera Sceptre inc.  
1501, avenue McGill College, bureau 800  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 3M8  
Téléphone: 514-954-3300  
Sans frais: 1-800-361-3499  
Télécopieur: 514-954-5098  
info@fierasceptre.ca

## Toronto

Fiera Sceptre inc.  
One Queen Street East, Suite 2020  
Toronto, Ontario  
Canada M5C 2W5  
Téléphone: 416-364-3711  
Sans frais: 1-800-994-9002  
Télécopieur: 416-955-4877  
info@fierasceptre.ca

Fiera Sceptre inc.  
26 Wellington Street East, 12th Floor  
Toronto, Ontario  
Canada M5E 1W4  
Téléphone: 416-601-9898  
Sans frais: 1-800-265-7743  
Télécopieur: 416-367-8716

Fonds d'investissements  
Téléphone: 416-360-4826  
Sans frais: 1-800-265-1888  
Télécopieur: 416-367-5938  
Télécopieur (sans frais): 1-877-367-5938  
info@fierasceptre.ca

## Vancouver

Fiera Sceptre inc.  
1188 West Georgia Street, Suite 2001  
Vancouver, British Columbia  
Canada V6E 4A2  
Téléphone: 604-688-7234  
Sans frais: 1-877-737-4433  
Télécopieur: 604-684-6315  
info@fierasceptre.ca

## Waterloo

Fiera Sceptre inc.  
Marsland Centre  
20 Erb Street West, Suite 504  
Waterloo, Ontario  
Canada N2L 1T2  
Téléphone: 519-883-1500  
Sans frais: 1-866-280-1338  
Télécopieur: 519-885-9944  
info@fierasceptre.ca



Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.



Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.

---





FIERASCEPTRE